



Innovation
Expertise
Delivery



Document de Référence

2012

Le présent document de référence, qui inclut le rapport financier annuel, a été déposé le 27 mars 2013 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



Table des matières

1. Société et Stratégie	5
1.1 La Société	5
1.1.1. Présentation	5
1.1.2. Le produit, une solution complète, innovante, centrée autour de l'expérience utilisateur	5
1.1.3. Le marché du CPQ	6
1.1.4. Le portefeuille clients	7
1.1.5. Success Stories	9
1.2 La stratégie	12
1.2.1. Réécriture du produit et solution en mode SaaS	12
1.2.2. Un écosystème de partenaires reconnus	13
1.2.3. Les avantages concurrentiels	14
2. Management et Organisation	15
2.1 Le management	15
2.2 L'organisation	15
3. Gouvernement d'entreprise et Contrôle interne	16
3.1 Gouvernement d'entreprise	16
3.1.1. Les diligences	16
3.1.2. La composition du Conseil d'Administration	16
3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite	17
3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales	17
3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	17
3.1.6. Limitation de pouvoirs	19
3.1.7. Politique de rémunération	19
3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise	19
3.1.9. Participation aux Assemblées	20
3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA	20
3.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	20
3.2.1. Objectifs du contrôle interne	20
3.2.2. Acteurs et organisation du contrôle interne	21
3.2.3. Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	21
3.2.4. La gestion des risques	22
3.2.5. Evaluation du contrôle interne	27
4. Finance	28
4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS	28
4.2 Calendrier de communication financière	28
4.3 Comptes consolidés 2012	28
4.3.1. Etat de la situation financière Bilan Actif	28
4.3.2. Etat de la situation financière Bilan Passif	29
4.3.3. Etat du résultat global	29
4.3.4. Tableau de flux de trésorerie	30
4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés	31
4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation	33
4.3.7. Evénements caractéristiques de la période	39
4.3.8. Informations permettant la comparabilité des comptes	40
4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan	40
4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan	46
4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global	50
4.3.12. Informations diverses	52
4.3.13. Engagements hors bilan	53
4.3.14. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché	54
4.3.15. Informations sur les parties liées	55



4.4	Données consolidées 2011 et 2010 et analyse de la situation financière et du résultat	57
4.5	Informations sur le chiffre d'affaires	58
4.5.1.	Saisonnalité du chiffre d'affaires	58
4.5.2.	Nature de la clientèle	58
4.5.3.	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	58
4.5.4.	Revenus de maintenance	58
4.6	Autres informations	58
4.6.1.	Les fournisseurs	58
4.6.2.	Les investissements	58
4.6.3.	La Recherche et Développement	59
4.6.4.	Les biens immobiliers significatifs	59
4.6.5.	Faits exceptionnels et litiges	59
4.6.6.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	59
4.7	Comptes sociaux Cameleon Software 2012	60
4.7.1.	Bilan	60
4.7.2.	Compte de résultat	62
4.7.3.	Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2012	63
5.	Evolution récente	78
6.	Capital	79
6.1	Renseignements de caractère général concernant le capital	79
6.1.1.	Capital social	79
6.1.2.	Evolution du capital social de Cameleon Software	79
6.1.3.	Situation du capital social et des droits de vote au 15 février 2013 et évolution au cours des deux dernières années	82
6.1.4.	Rachat par la Société de ses propres actions	82
6.1.5.	Capital potentiel	82
6.1.6.	Capital autorisé non émis	83
6.2	Pacte d'actionnaires	83
6.3	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	83
6.4	Nantissements	83
6.5	Dividendes	83
6.5.1.	Délais de prescription	83
6.5.2.	Dividendes versés au cours des exercices précédents	83
6.5.3.	Politique en matière de distribution de dividendes	83
6.6	Marché du titre Cameleon Software	84
7.	Renseignements juridiques	85
7.1	Dénomination sociale	85
7.2	Siège social	85
7.3	Date de constitution	85
7.4	Forme juridique	85
7.5	Durée de vie	85
7.6	Objet social	85
7.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés	85
7.8	Exercice social	85
7.9	Affectation et répartition des bénéfices	86
7.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales	86
7.11	Admission aux Assemblées – Pouvoirs	86
7.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	87
7.13	Droits de vote double	87
7.14	Limitation des droits de vote	87
7.15	Documents et informations accessibles au public	87
7.15.1.	Communiqués de presse publiés du 25 janvier 2012 au 5 février 2013 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com	89
7.15.2.	Informations publiées au BALO, du 1 ^{er} janvier 2012 au 8 février 2013, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)	90
7.16	Gestion du capital	90
8.	Rapports	91



8.1	Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.....	91
8.1.1.	L'activité.....	91
8.1.2.	Le résultat.....	94
8.1.3.	Le capital de la Société.....	94
8.1.4.	Les mandataires.....	95
8.1.5.	Les salariés.....	96
8.1.6.	Les conventions réglementées.....	96
8.1.7.	Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital.....	96
8.1.8.	Conclusion.....	97
8.1.9.	Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA.....	98
8.1.10.	Annexes relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale suivant le Décret N°2012-557 du 24 avril 2012.....	98
8.2	Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.....	101
8.3	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	102
8.3.1.	Opinion sur les comptes consolidés.....	102
8.3.2.	Justification des appréciations.....	102
8.3.3.	Vérification spécifique.....	103
8.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	103
8.4.1.	Opinion sur les comptes annuels.....	103
8.4.2.	Justification des appréciations.....	104
8.4.3.	Vérifications et informations spécifiques.....	104
8.5	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	104
8.5.1.	Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.....	105
8.5.2.	Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.....	106
8.6	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2012.....	108
8.6.1.	Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'année 2012.....	108
8.6.2.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2012.....	108
8.6.3.	Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2012.....	108
8.7	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2012.....	108
8.7.1.	Etat des actions gratuites au 31 décembre 2012.....	108
8.7.2.	Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'année 2012.....	108
8.7.3.	Détail des actions consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2012.....	108
9.	Responsable du document de référence et du contrôle des comptes.....	109
9.1	Responsable du document de référence.....	109
9.2	Attestation du responsable du document de référence.....	109
9.3	Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux.....	109
9.3.1.	Commissaires aux comptes titulaires.....	109
9.3.2.	Commissaires aux comptes suppléants.....	110
9.4	Responsable de l'information financière.....	110
10.	Table de concordance.....	111
11.	Table de réconciliation du rapport financier annuel.....	120



1. Société et Stratégie

1.1 La Société

1.1.1. Présentation

Cameleon Software est un éditeur de logiciel français, fondé il y a 25 ans à Toulouse et coté depuis 1999 sur le marché réglementé de Nyse Euronext à Paris, compartiment C. La société est aujourd'hui le 3^{ème} acteur mondial, et le 1^{er} européen, sur le marché très spécifique appelé « Configure Price Quote – CPQ » par les analystes sectoriels.

Les solutions CPQ deviennent stratégiques pour les entreprises de tous secteurs pour proposer des expériences de vente personnalisées et accroître les chances de succès commercial et développer la rentabilité. Dans un univers de consommation de plus en plus orienté vers la vente de solutions et de services, les CPQ sont à même d'amener dans une même application de la richesse dans l'interaction client et de la rationalité pour relever le défi de la complexification des offres et des canaux de distribution.

La valeur ajoutée apportée par la solution Cameleon permet, d'une part, aux équipes commerciales de réduire le cycle « devis-commande » et de vendre plus sur l'ensemble des canaux de ventes (site web, centres d'appel, boutiques). Elle permet, d'autre part, aux équipes marketing produits de concevoir et lancer de nouvelles offres plus rapidement. Concrètement, la société s'appuie sur des algorithmes propriétaires permettant de gérer en temps réel la combinatoire des multiples paramètres intervenant dans le processus de configuration de produit, de calcul de prix et de génération de devis et de proposition commerciale.

Ce savoir-faire répond aux besoins d'adaptabilité et d'innovation auxquels sont confrontées les grandes entreprises évoluant sur des marchés très concurrentiels. Dans ce contexte, les configurateurs de produits (CPQ) sont des alliés de poids puisqu'ils permettent une homogénéisation de l'offre sur tous les supports de vente. Ils sont également des outils précieux, gages de réactivité dans la conception de nouvelles offres de produits ou de services. La solution Cameleon est au cœur de l'innovation commerciale en permettant à ses clients, les grands groupes de l'assurance, des médias, des télécommunications, du High-Tech, des sciences de la vie ou de l'industrie, de proposer des produits et des services qui répondent au plus près aux besoins spécifiques de leurs clients.

1.1.2. Le produit, une solution complète, innovante, centrée autour de l'expérience utilisateur

La Suite Cameleon, tel l'animal éponyme, s'adresse à tous les secteurs d'activité, de l'assurance à l'industrie traditionnelle en passant par le High-Tech et sait prendre en compte les spécificités des offres de chacun de ces secteurs ; elle s'adapte aussi à tous les canaux de distribution (vente directe, revendeurs, vente en ligne) et supports (PC, tablettes...) pour offrir une expérience utilisateur cohérente et ainsi améliorer l'efficacité commerciale dans son ensemble. Elle aide notamment à :

- Créer rapidement des offres produits et à les déployer sur l'ensemble des canaux de vente,
- Guider les clients vers le produit qui leur correspond le mieux et au meilleur prix,
- Mettre en avant des possibilités de ventes croisées,
- Créer des devis et propositions commerciales 100% fiables et à finaliser les ventes plus vite,
- Enregistrer les commandes ou les contrats en toute fiabilité.

La solution Cameleon est conçue pour permettre à l'ensemble de ses utilisateurs (forces commerciales, équipes marketing mais aussi internautes) de bénéficier d'une expérience d'utilisation de grande qualité. L'ergonomie est une préoccupation constante et la version « Touch » de l'application, par exemple, a été entièrement optimisée pour la navigation sur tablettes tactiles.



La Suite Cameleon est disponible dans son intégralité en mode « Licences » et en mode « SaaS ». C'est un différentiateur fort alors que le mode SaaS séduit de plus en plus de grands comptes aux Etats-Unis comme en Europe. Pionnier des solutions CPQ avec 25 ans d'expérience, Cameleon est également un pionnier du SaaS avec une solution disponible en SaaS depuis 2009.

Par ailleurs, fin 2010, la Suite Cameleon a été la première solution de CPQ disponible sur iPad et est aujourd'hui l'offre CPQ la plus complète accessible via des terminaux mobiles.

1.1.3. Le marché du CPQ

Le marché du CPQ, est un marché très spécialisé et en forte croissance ; le revenu global généré par les applications CPQ ressortant à 300 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente (source Gartner-Juillet 2012). Selon ce prestigieux cabinet de recherche et de conseil en technologie, ce dynamisme devrait se poursuivre rapidement car le déploiement des solutions CPQ a maintenant clairement été identifié par les entreprises de tous secteurs comme un élément indispensable pour optimiser les ventes.

Aperçu du marché du CPQ

1.1.3.1. Par zone géographique

■ Amérique du Nord	60%
■ Europe du Nord	30%
■ Asie/Pacifique	5%
■ Amérique du Nord	5%

1.1.3.2. Par activité client

■ Industrie	52%
■ Autres	28%
■ High-Tech, Hardware	9%
■ Services IT & Software	6%
■ Telco	5%

Source **Gartner**



1.1.4. Le portefeuille clients

Au cours de l'exercice 2012, Cameleon Software a enregistré des ventes importantes auprès de grands comptes en Europe et aux Etats-Unis, renforçant notamment sa pénétration sur le secteur tertiaire, High-Tech et assurance en tête.

BAUSCH+LOMB See better. Live better.

Leader mondial en ophtalmologie médicale et optique, déploie Cameleon pour gagner en flexibilité et en efficacité, notamment grâce à la version mobile de Cameleon.



3ème compagnie d'assurance à réseau d'agents de France, a sélectionné Cameleon Software pour gagner en agilité dans la gestion et la distribution de ses offres.



Première mutuelle santé française responsable du régime obligatoire d'Assurance Maladie des personnels de l'Education Nationale, de la Recherche, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, a choisi Cameleon Software pour son système de gestion d'offres.



Premier fournisseur de technologies et services innovants dans le domaine de l'éducation, a choisi Cameleon pour améliorer ses processus de configuration, tarification et génération de devis. L'expérience utilisateur proposé par Cameleon a été un point déterminant.



Leader mondial de la technologie médicale, choisit Cameleon pour équiper ses équipes commerciales et ses experts produits pour gagner en réactivité.



Troisième éditeur mondial de logiciels de gestion d'entreprises, choisit de déployer la Suite Cameleon dans le cadre de sa stratégie de vente multicanal.



Leader mondial des logiciels pour le secteur de l'éducation, a décidé de mettre en œuvre Cameleon intégré pour automatiser son processus de vente.



Leader sur le marché de l'assurance construction, a choisi de déployer la solution de configuration d'offres et d'aide à la vente en environnement multicanal.





1.1.5. Success Stories

1.1.5.1. Clear Channel

Amérique | Services | Chiffre d'affaires : 6,16 milliards de dollars



ClearChannel Outdoor est un acteur international de la publicité en extérieur, spécialisé dans la diffusion mobile et à la demande d'informations et de publicité.

Problématique

Acteur d'un marché en plein changement, ClearChannel Outdoor souhaitait s'équiper d'une solution d'aide à la vente capable de gérer de façon agile l'incroyable complexité de son offre tout en accompagnant sa croissance via la possibilité d'ouvrir de nouveaux canaux de vente tels que le web. D'autre part, ClearChannel Outdoor voulait donner aux directions commerciales la capacité de piloter plus précisément l'activité commerciale et d'appliquer des politiques tarifaires cohérentes sans intervention manuelle.

Solution

Cameleon guide les forces commerciales de ClearChannel Outdoor vers le produit le plus adapté à la demande du client tout en interrogeant les stocks de produits disponibles. Totalement intégré à Salesforce CRM, Cameleon leur permet de générer des propositions commerciales respectueuses des politiques tarifaires et des promotions en cours qui peuvent faire l'objet d'un processus d'approbation par le manager et sont stockées dans Salesforce CRM.





1.1.5.2. La Poste



Europe | Services | Chiffre d'affaires : 20,9 milliards d'euros

La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le Courrier, le Colis/Express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 276 000 collaborateurs de 17 000 points de contact accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises.

Problématique

Suite à l'ouverture du marché au début de l'année, le groupe La Poste aspire à consolider son leadership et à innover pour satisfaire toujours mieux les nouveaux besoins de ses clients. Afin d'accroître la flexibilité de son offre et d'être plus réactif aux attentes, le groupe a choisi de mettre en place un outil de configuration, d'aide à la vente et de tarification lui permettant ainsi de répondre de manière optimale aux besoins exprimés par ses clients.

Solution

Le déploiement du logiciel Cameleon offre à La Poste la possibilité de gérer son catalogue de produits de façon dynamique tout en accélérant le temps de mise sur le marché de nouvelles offres sur l'ensemble des canaux de distribution et d'adopter une politique tarifaire très souple.



« Le marché postal évolue. La mise en place de Cameleon accompagne notre stratégie d'innovation et permet à nos équipes de proposer des offres plus claires et plus faciles à appréhender. C'est un vrai atout pour la satisfaction clients. »

Jean-Michel Brun

Direction du Courrier, Direction du Système d'Information
Pôle SI Offres La Poste



1.1.5.3. SFR



Europe | Télécommunications | Chiffre d'affaires : 12 milliards d'euros

L'opérateur SFR gère un parc client de 26 millions d'abonnés en téléphonie fixe, mobile et Internet. Ses offres sont commercialisées en magasins, sur le site e-commerce de l'opérateur et par le service clients.

Problématique

Pour conduire une nouvelle stratégie commerciale, cohérente et différenciée sur les trois canaux de vente, SFR devait constituer un référentiel unique qui lui permettait de dédier des offres à un canal plutôt qu'à un autre ou de varier les options et les prix selon le canal. Pour accroître sa capacité à réagir face aux offres de ses concurrents, l'opérateur devait pouvoir traduire les innovations (en termes de services et d'usages) sur le plan commercial, dans des délais très courts. Techniquement la solution devait aussi être suffisamment robuste et performante pour pouvoir gérer un nombre de transactions simultanées de plusieurs milliers.

Solution

Cameleon permet aux experts métiers de définir et gérer eux-mêmes – de façon quasi autonome vis-à-vis du département informatique - les offres, les tarifs et les options dans un référentiel unique, pour un déploiement sur les différents canaux de vente : magasin, centre d'appels et web.

« Notre objectif est d'améliorer sans cesse l'expérience client en satisfaisant les besoins uniques de chaque abonné. Nous voulions pouvoir lancer plus souvent et plus rapidement de nouveaux produits. Mais par ailleurs, nos exigences en termes de performance - temps de réponse et nombre d'utilisateurs simultanés – sont très élevées. Avant de confirmer notre choix, nous avons soumis Cameleon à des tests intensifs concluants.»

Guillaume Gorge
Directeur de l'Ingénierie
SI Clients SFR



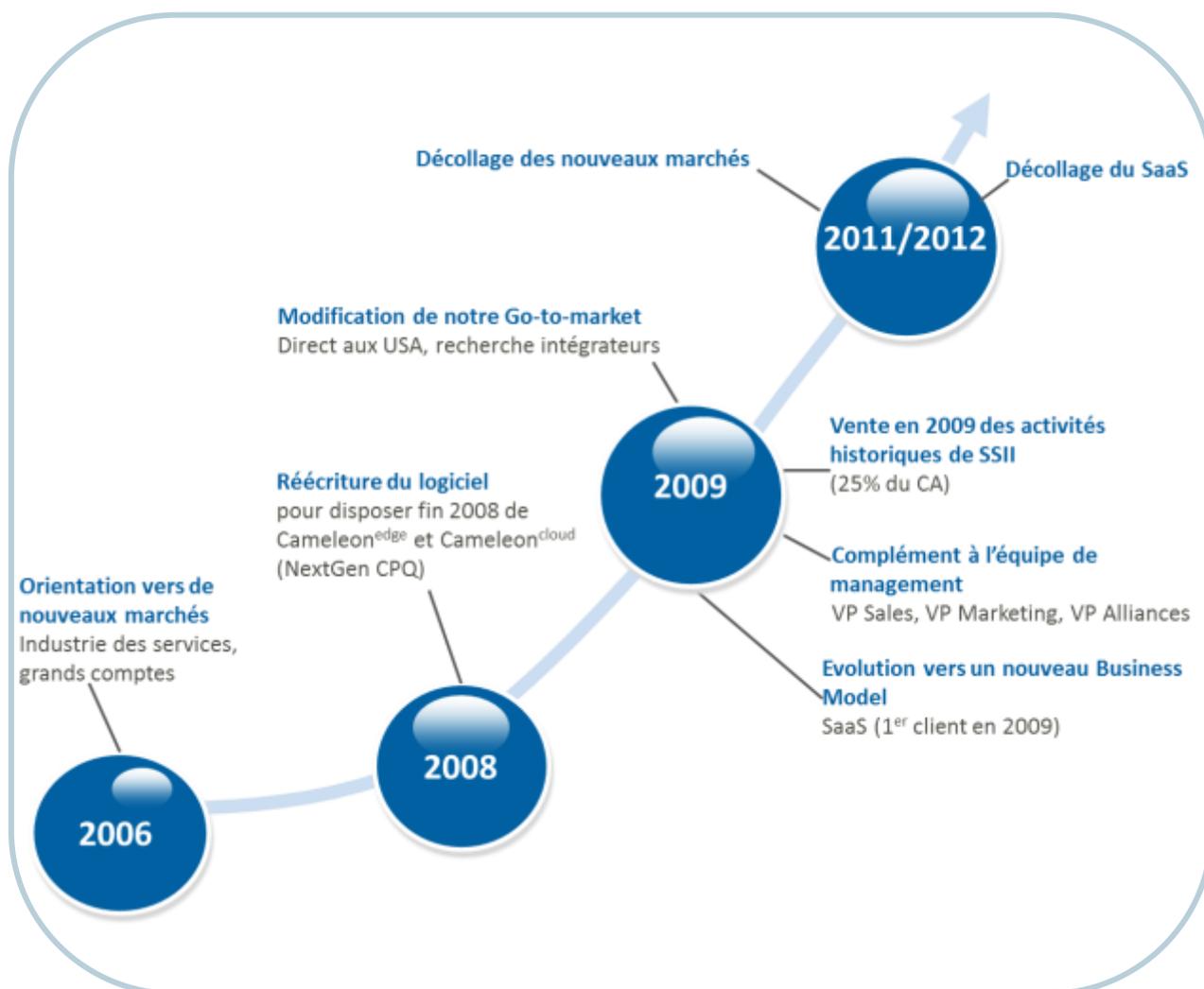


1.2 La stratégie

1.2.1. Réécriture du produit et solution en mode SaaS

Pionnier de son marché, Cameleon Software n'a pas hésité à se réinventer afin de valoriser au mieux son actif essentiel à savoir sa solution logicielle.

Dès 2008, le logiciel est réécrit pour pouvoir tirer parti au mieux des technologies web les plus récentes et proposer une version en mode SaaS. C'est cette vision qui permettra à l'éditeur d'être dès 2010, le premier de son marché à proposer une solution mobile conçue pour l'iPad/iPhone.





1.2.2. Un écosystème de partenaires reconnus

Cameleon Software évolue dans un écosystème dynamique de partenaires, éditeurs et intégrateurs.

1.2.2.1. Salesforce.com



Salesforce est un acteur incontournable du CRM, leader incontesté sur le marché mondial du SaaS et avec toujours une croissance très forte en 2012 (+32%) avec plus de 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Sa plateforme de marché « AppExchange » propose des centaines d'applications qui s'intègrent et démultiplient la puissance du CRM.

C'est très naturellement que dès 2007 Cameleon Software a choisi de devenir partenaire de Salesforce.com et de proposer une solution nativement intégrée à ce CRM.

Cameleon Software partage la vision de l'entreprise « mobile, sociale et collaborative » prônée par Salesforce.com. Il a ainsi été le premier partenaire de Salesforce.com à proposer une application CPQ intégrée à Chatter (messagerie instantanée pour les utilisateurs de Salesforce.com) et à lancer un configurateur mobile natif sur iPad/iPhone.

Cameleon permet aux utilisateurs de Salesforce de rationaliser leurs processus de vente et d'accroître leurs revenus en :

- Générant des devis professionnels et des propositions de qualité,
- Gérant mieux les tarifications complexes,
- Simplifiant l'application systématique des politiques de prix,
- Configurant des produits/services pour répondre à des besoins spécifiques.

En 2012, le partenariat technologique et « business » s'est renforcé avec l'utilisation par Cameleon d'une partie de la plateforme de développement « Force.com » de l'éditeur et la reconnaissance par Salesforce.com du caractère « nativement » social de la solution Cameleon qui bénéficie ainsi d'une mise en avant particulière sur la plateforme de marché AppExchange.

1.2.2.2. SAP



Cameleon Software est le partenaire CPQ mondial de SAP dans le cadre de son offre SaaS « SAP by Design ». Le partenariat entre les deux éditeurs comprend une phase de co-développement et un processus poussé de « *quality review* » destiné à garantir une parfaite intégration de l'outil CPQ dans l'ERP de SAP. Le choix de SAP est une reconnaissance de la robustesse de la solution SaaS de Cameleon.

1.2.2.3. SSII

En Europe et aux Etats-Unis, Cameleon Software a développé un solide réseau de partenaires intégrateurs.

2012 a vu le renforcement des liens avec Accenture qui a, par exemple, choisi d'intégrer la solution de Cameleon à la démonstration de la solution de Salesforce.crm pour ces clients des télécommunications, en particulier lors du Mobile World Congress de Barcelone en Février 2013. Cap Gemini est un partenaire privilégié avec lequel Cameleon collabore sur des projets stratégiques comme MMA en France ou TCS à l'international.

Au-delà de ces grands intégrateurs Cameleon s'appuie sur des acteurs plus « régionaux » comme Acumens Solutions aux Etats-Unis, CGI (ex-Logica) en France ou Nefos en Allemagne.





1.2.3. Les avantages concurrentiels

Les analystes informatiques du cabinet Gartner soulignent que le marché des outils d'aide à la vente – qu'ils nomment aujourd'hui « Configure Price Quote –CPQ », est en pleine expansion et que le développement de la mobilité va contribuer fortement à l'adoption de ces solutions dans les entreprises.

Dans ce contexte, Cameleon Software présente de vrais différentiateurs pour s'imposer comme le leader.

1.2.3.1. Business

Cameleon Software est le seul à s'adresser à la fois aux forces de ventes et aux équipes marketing produits.

Il est ainsi le seul à accompagner ses clients depuis la conception d'une nouvelle offre de produits/services jusqu'à sa commercialisation en boutique, en call center ou via le web et ainsi à rationaliser l'ensemble du processus.

Cameleon Software a une approche « verticalisée ». Un assureur n'utilise pas un configurateur comme un opérateur de téléphonie qui n'a lui-même pas le même besoin qu'un constructeur d'ascenseurs. Pour chacune des grandes industries qu'il adresse, Cameleon Software possède une vraie expertise métier, lui permettant de répondre avec pertinence aux besoins spécifiques de chacun.

Cameleon Software a fait le choix de la mobilité en premier. Alors que l'éditeur a présenté la 2^{ème} génération de son CPQ mobile en Septembre 2012, il garde un temps d'avance sur les autres acteurs qui n'ont – à date – pas de solution CPQ complète disponible en version purement mobile.

1.2.3.2. Technologie

Avec l'innovation au cœur de son ADN et des investissements en R&D qui avoisinent chaque année environ 20% de son revenu, Cameleon Software a développé un CPQ qui s'appuie sur les technologies web les plus récentes (Java, SOA) et utilise les algorithmes les plus pointus. Ces choix permettent à l'éditeur de proposer un logiciel qui :

- s'interface plus facilement avec les ERP ou CRM présents,
- a une performance et une montée en charge (« scalabilité ») sans équivalent sur le marché,
- s'adapte naturellement aux terminaux mobiles.

Cameleon Touch, bientôt disponible pour les tablettes tactiles Apple ou Android, est une innovation majeure sur le marché des CPQ et reste à ce jour sans équivalent.

1.2.3.3. Humain

Né il y a plus de 20 ans, Cameleon Software n'a eu de cesse d'innover et de se réinventer pour répondre toujours mieux aux besoins des grandes entreprises de rationaliser leurs processus de ventes. A l'origine de cette pérennité, on trouve une aventure humaine : les deux co-fondateurs, Jacques Soumeillan et Françoise Asparre, sont toujours présents dans l'entreprise, l'un PDG, l'autre DG Déléguée et VP Customer Care. Associés depuis plus de 13 ans à Thibault de Bouville, Directeur Administratif et Financier, ils insufflent leur vision et animent une équipe dirigeante expérimentée, souvent impliquée elle aussi depuis les premières années de la société. C'est notamment le cas de Jérôme Amilhastre, VP Recherche & Développement et Sylvie Rougé, VP Product Marketing. Porteuse de la vision « produit » de Cameleon, on doit à cette dernière l'engagement précoce vers le mode « SaaS » et plus récemment le choix de la mobilité. La pérennité de son engagement est le gage d'une constance unique dans la robustesse et la viabilité du produit



2. Management et Organisation

2.1 Le management

Le management de Cameleon Software est assuré par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- **Jacques Soumeillan**, co-fondateur de Cameleon Software, il occupe le poste de Président Directeur Général. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez Hewlett-Packard. Ingénieur de formation, il est titulaire d'un diplôme de l'ENSEEIH. Monsieur Jacques Soumeillan est aussi Directeur des Ressources Humaines.
- **Françoise Asparre**, Directrice Générale Déléguée et VP Services & Support. Co-fondatrice de Cameleon Software, elle dirige le département Services et Support de l'activité Cameleon. Antérieurement, Françoise Asparre a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez Rank Xerox que chez Hewlett-Packard. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.
- **Thibault de Bouville**, Administrateur, Directeur Administratif et Financier. Présent chez Cameleon Software depuis son introduction en Bourse en 1999, il est responsable de la stratégie financière de la Société, des services juridiques, et informatiques. Il a en charge aussi la gestion de la plateforme Cameleon Cloud. Thibault de Bouville a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen à Paris puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young à Toulouse, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées. Il est titulaire d'un Master II (DEA) et d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris IX-Dauphine.
- **Lionel Chapurlat**, VP Alliances & Business Development de Cameleon Software. Présent dans le groupe depuis 2006, Lionel est responsable de la mise en place d'un réseau de partenaires intégrateurs et éditeurs, visant à accélérer la diffusion de la Suite Cameleon. Après dix années passées chez Infor/Mapics en France et aux USA à des postes de ventes et marketing, il est devenu un expert de la mise sur le marché de logiciels d'entreprise dans un contexte international. Il est diplômé de l'ENSERG.
- **Sylvie Rougé**, VP Product Marketing. Après un parcours dans l'Industrie avec notamment à son actif la création de logiciels d'aide à la vente, Sylvie Rougé, de formation Universitaire, a intégré Cameleon Software en 1988. Elle a pris en charge le développement de la suite Cameleon au début des années 90. Aujourd'hui, elle pilote l'ensemble des ressources Marketing Produit. A l'écoute de la clientèle et du marché, elle coordonne les processus d'évolution de l'offre produit Cameleon.
- **Jérôme Amilhastre**, VP R&D, Docteur en Robotique et Micro-électronique de l'Université de Montpellier II, Jérôme s'est spécialisé dans les algorithmes de programmation par contrainte. Il est responsable depuis 1999 de l'équipe de développement du moteur de configuration de l'offre Cameleon et a pris la responsabilité des équipes R&D en 2006.

2.2 L'organisation

Le groupe Cameleon Software est organisé autour d'une structure légère de management en charge de la gestion globale du Groupe (Direction Générale, Direction des Services, Direction Financière) et d'une division Produits, composée d'une équipe Product Marketing et d'une équipe R&D. Les équipes opérationnelles (Ventes & Marketing, Consulting, Support) sont en charge des différentes zones géographiques adressées par la société.



3. Gouvernement d'entreprise et Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.1 Gouvernement d'entreprise

3.1.1. Les diligences

Le présent rapport a été rédigé par le Président du Conseil d'Administration après une revue attentive des risques liés à l'activité réalisée notamment auprès des membres du Comité de Direction et des membres du Conseil d'administration et une analyse approfondie des modalités d'exercice des pratiques de gouvernement d'entreprise dans la Société.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 14 février 2013.

3.1.2. La composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration regroupe à la fois deux fondateurs de Cameleon Software, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, ainsi qu'un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Le Conseil d'Administration comprend également, à ce jour, trois membres indépendants. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique de ses membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales dans le secteur des logiciels applicatifs. Les caractéristiques d'un administrateur indépendant de Cameleon Software correspondent aux six critères décrits par la partie 8.4. du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 par l'AFEP et le MEDEF.

■ Jacques Soumeillan

Nommé le 14 juin 2012 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2017. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Françoise Asparre

Nommé le 14 juin 2012 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2017. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Thibault de Bouville

Nommé le 14 juin 2012 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2017. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Philippe Gaillard

Nommé le 14 juin 2012 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2017

Diplômé DECS, Philippe Gaillard intervient dans le rapprochement et le financement d'entreprises technologiques en France et aux USA ; Précédemment, Philippe était Président de la société Neocase Software, éditeur de solutions de logiciels de service client collaboratif présent en France et aux Etats-Unis. Il fut également PDG et co-fondateur de la société Supporter SA (spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM) et PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie des Hautes-Technologies, Philippe Gaillard conseille le Groupe notamment dans le cadre de son développement à l'international et dans sa stratégie de croissance externe.



■ Mike Sutton

Nommé le 14 juin 2012 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2017

De nationalité anglaise et vivant dans le Sud-Ouest de la France, Mike a accepté de rejoindre le Conseil d'Administration de Cameleon Software afin de partager son savoir-faire dans l'industrie du software, et son expérience dans le business développement en Europe et aux USA. Ingénieur en Electronique de l'Université de Manchester, Mike a été pendant cinq années Vice-Président de Mapics Inc., plus particulièrement en charge de la région EMEA. Auparavant, il a passé vingt années au sein du groupe IBM, occupant divers postes à responsabilité au sein du département Recherche et Développement et comme manager commercial, aux Etats-Unis et en Europe.

■ Amélie Faure

Nommé le 14 juin 2012 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2017

De formation AgroParisTech, Amélie est depuis plus de 20 ans serial entrepreneur en France dans le domaine du logiciel et du plus récemment du web : cofondatrice de GénériX puis Directrice générale d'Augeo, de Pertinence, d'Intercim Europe et plus récemment d'IsCool. Depuis 3 ans, Amélie est administratrice ou présidente du conseil de plusieurs entreprises de croissance : Augure, Cameleon Software, Avanquest et Distribeo. Elle est également Business Angel aux cotés de jeunes fondateurs : QuelleEnergie.fr et CheeseVideo.com. Amélie a intégré le Conseil d'Administration de la Banque Publique d'Investissement au début de l'année 2013.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est détaillée au sein de la partie 8.1.4.2 du présent document.

Les administrateurs indépendants n'ont pas eu de relation d'affaire avec la société, en dehors de leur mandat d'administrateur, sur l'exercice 2012.

3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance de la Société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune incrimination, ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite, mise sous séquestre ou de liquidation, ni n'ont été empêchés par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêt entre les devoirs à l'égard de l'émetteur de l'une ou l'autre des personnes membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la société, de relation familiale entre les membres du Conseil d'Administration.

3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.5.1. Fréquence des Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2012, cinq fois en 2011 et cinq fois en 2010. Le pourcentage de participation aux Conseils était de 92% en 2012, 77 % en 2011 et 87% en 2010.

3.1.5.2. Modalités de convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre simple ou courrier électronique, généralement trois à quatre jours avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.



3.1.5.3. Préparation du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires des différents supports d'information suivants.

Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent, une fois par mois, le reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec tout ou partie des membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, afin de passer en revue ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Cameleon Software. Il se décompose ainsi :

- Business Review (revue des affaires signées, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir)
- Marketing Dashboard
- Alliances Dashboard
- PS & Support Dashboard
- PM&RD performance Dashboard
- P&L (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue du résultat opérationnel et du résultat net)
- Cash (situation à date et mise à jour sur une base trimestrielle des prévisions de cash-flow)
- HR
- Legal
- Corporate Governance

L'arrêté des comptes

Les comptes annuels des sociétés du groupe et les comptes consolidés du groupe Cameleon Software sont arrêtés sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et sont présentés au Conseil d'Administration avec la même fréquence. Ce dernier a aussi la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis peut présenter ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des cash-flows, un tableau de passage de la situation nette et les annexes.

La Revue des budgets

Le Conseil d'Administration revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Cameleon Software. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (CEO, NAO), la prévision des cash-flows consolidés et présente les points significatifs de la période à venir. Ce budget est actualisé une ou plusieurs fois en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

3.1.5.4. Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (y compris en visioconférence ou en conférence téléphonique) ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

3.1.5.5. Autres

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration. Les membres du



Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté en séance le 27 Octobre 2006, prévoit, pour le calcul du quorum et de la majorité, que sont réputés présents les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence et/ou de télécommunication.

Fixation des rémunérations des administrateurs membres de la Direction

Le Conseil d'Administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des administrateurs membres de la Direction au titre de leur mandat social. Les modalités de calcul des parties variables de la rémunération des administrateurs membres de la Direction sont annuellement fixées par le Conseil en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs constatée sur l'exercice écoulé.

Fixation des rémunérations des administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations des administrateurs indépendants. Cette rémunération est, par administrateur indépendant, de 2K€ par an de part fixe et de 3K€ de part variable versée en fonction du taux de présence de l'administrateur concerné. Il n'y a pas d'avantage en nature.

Revue des attributions de stock-options aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, le Conseil d'Administration de Cameleon Software n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de comité spécialisé, à l'exception d'un comité d'audit qui a été mis en place au cours de l'année 2012. Compte tenu de la taille de la société, le Conseil d'Administration joue le rôle de comité d'audit.

3.1.6. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation de pouvoir du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'a été mise en place, à ce jour, par le Conseil d'Administration.

3.1.7. Politique de rémunération

Les rémunérations et avantages en nature accordés aux Membres du Conseil d'Administration sont attribués en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatif et quantitatif constatée sur l'exercice écoulé et présentée dans les comptes consolidés au sein de la partie 4.3.15.1 du présent document. Les critères quantitatifs sont exprimés de façon précise, en relation avec soit le chiffre d'affaires, soit le résultat d'exploitation du groupe, soit en fonction du nombre d'affaires conclues et de leur importance. En parallèle, le détail des stock-options et des actions gratuites attribuées aux Mandataires Sociaux et aux dix salariés non mandataires les mieux alloués est présenté en partie 4.3.10.1.c du présent document. Aucune option n'a été exercée à ce jour. Aucun instrument de couverture de ces instruments financiers n'a été mis en place.

3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration n'a pas voulu se référer à un code de gouvernement d'entreprise, considérant qu'il n'existait pas à ce jour de code adapté à une entreprise de la taille de Cameleon Software. Pour autant, les membres du Conseil ont tenu à rappeler leur attachement à des pratiques de gouvernement d'entreprise permettant d'assurer certains principes de bon fonctionnement et de transparence propres à améliorer la gestion du groupe en respectant les droits des salariés et des actionnaires. A ce titre, le Conseil de Cameleon Software applique les principes suivants :

- La présence, au sein du Conseil d'administrateurs indépendants. Ces administrateurs doivent être intègres et être des professionnels du secteur du logiciel ou apporter une compétence importante pour la vie du Conseil. A ce jour, le Conseil a trois membres indépendants, sur un total de 6 membres.



- La rémunération des administrateurs doit être fonction de leur assiduité.
- L'implication du Conseil dans la communication financière de la société.
- L'examen et la prise de décision du Conseil pour toutes les opérations d'importance stratégique.

3.1.9. Participation aux Assemblées

Ce point est analysé en parties 7.10 et 7.11 du présent document.

3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

Les délégations permettant une augmentation à terme du capital sont présentées en partie 8.1.7 du présent document.

Les bons Bretons mis en place par la société sont décrits au sein de la partie 4.3.12.4 des annexes.

De plus, l'Assemblée Générale a mis en place une limitation des droits de vote stipulant qu'aucun actionnaire ne peut exprimer, par lui-même et par mandataire, au titre des droits de vote simples attachés aux actions qu'il détient directement et indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 15 % du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la société. Toutefois s'il dispose en outre, à titre personnel et/ou comme mandataire, de droits de vote double, la limite ainsi fixée pourra être dépassée en tenant compte exclusivement des droits de vote supplémentaires qui en résultent, sans que l'ensemble des droits de vote qu'il exprime ne puisse excéder 30 % du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la société. Les limitations prévues ci-dessus deviennent caduques, sans qu'il y ait lieu à une nouvelle décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires, dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert avec une ou plusieurs personnes physiques ou morales, vient à détenir plus de 50,01 % des droits de vote, à la suite d'une offre publique d'échange ou d'acquisition visant la totalité des actions de la société.

Les règles en matière de franchissement de seuil sont présentées en partie 7.12.

3.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

3.2.1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes ;
- à l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction ;
- au bon fonctionnement des processus internes et au contrôle des opérations de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs.

La société n'a pas fondé l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficient possible, ne peut fournir une garantie absolue et ne met pas la Société à l'abri d'une erreur, omission, fraude



significative ou d'un problème majeur. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

3.2.2. Acteurs et organisation du contrôle interne

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre et à l'optimisation du contrôle interne. Du fait de la taille de Cameleon Software, l'organisation du contrôle interne repose principalement sur l'organisation de la Société et l'implication de chacun des collaborateurs dans le processus.

3.2.3. Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

3.2.3.1. Gestion des risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation ; notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Cameleon Software pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur (normes IFRS). Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure « Vente », qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu ;
- réduisant les risques de litige ;
- fiabilisant la transmission des informations en interne ;
- facilitant la relance clients ;
- limitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée pour nos opérations en France et à l'étranger. A cette procédure « Vente » s'ajoute la procédure « Contrat » qui permet de :

- s'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Cameleon Software, le client et éventuellement le partenaire) pour les affaires le nécessitant ;
- s'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client correspondent aux usages à ce jour de la Société (limiter les risques liés aux engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc.)

3.2.3.2. Gestion des risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Cameleon Software publie des comptes consolidés regroupant les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations, de règles fiscales différentes des règles françaises. Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés de Cameleon Software :

- Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financière de Cameleon Software SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- La consolidation est réalisée grâce à un logiciel dédié, par un expert-comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- Les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;



- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin, réalisés par des cabinets faisant référence sur la place ;
- Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

3.2.4. La gestion des risques

L'analyse globale des risques liés à l'activité de Cameleon Software doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra aussi d'étudier les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

La Société a donc procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Des moyens de contrôle sont mis en place afin de limiter, dans la mesure du possible, lesdits risques.

Les facteurs de risque liés à l'activité de Cameleon Software sont les suivants.

Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients et au rallongement des cycles de vente

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients de Cameleon Software. Compte tenu du contexte économique actuel, les clients pourraient, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, décaler ou annuler leurs investissements dans les domaines informatiques. De même, les cycles de vente des solutions de Cameleon Software – déjà relativement longs du fait du caractère stratégique de ce type d'investissements pour les clients – pourraient encore s'allonger. Ces situations pourraient avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2009, Cameleon Software a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -25 % en 2009 par rapport à 2008.

Pour limiter ce risque, Cameleon Software reste attentif à toute opportunité de développement et s'attache à diversifier son portefeuille clients, tant au niveau national qu'international.

Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Cameleon Software base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés à la défaillance de notre plateforme SaaS et/ou de notre prestataire d'hébergement.

Cameleon Software connaît une transformation de son business model qui voit les prestations de Software As A Service (SaaS) devenir significatives au sein de son chiffre d'affaires. Ce modèle d'activité consiste à mettre à disposition le service rendu par le logiciel Cameleon et conduit donc Cameleon Software à assurer l'hébergement du Logiciel Cameleon sur une plateforme qui lui est propre. A terme, la part de ces activités devrait devenir prépondérante dans le chiffre d'affaires de la Société. A ce jour, Cameleon Software héberge ses services SaaS sur des plateformes localisées aux Etats-Unis, chez un fournisseur-hébergeur de renom.

Toute défaillance (technique, réglementaire ou autre défaillance du fait de l'hébergeur, acte terroriste, de sabotage, de vandalisme, interruption du réseau internet, grève, incendie, rupture de l'approvisionnement en électricité, tremblement de terre ou tout autre cas de force majeure) pourrait mettre Cameleon Software dans l'impossibilité d'assurer ses engagements de services vis-à-vis de ses clients SaaS. De plus, toute défaillance technique de la plateforme du fait du logiciel conduirait aux mêmes conséquences. Ces interruptions de service pourraient entraîner une perte de revenu significative, des interruptions de contrat pour faute de la part des clients, des litiges conduisant à des dommages et intérêts et/ou des pénalités et causer du tort à la réputation de la Société. Cela pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.



Risques liés à la sécurité des installations et des systèmes

Par nature, les installations et systèmes informatiques sont susceptibles d'être la cible d'actes de malveillance, tentatives d'intrusion, erreurs humaines, sinistres... pouvant affecter leur sécurité et l'intégrité de leurs données. Bien que faisant l'objet de procédures spécifiques, un incident de ce type pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou d'autres concurrents notamment asiatiques, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Cameleon Software sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Cameleon Software intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société et ce, malgré des investissements en Recherche et Développement visant à maintenir une avance concurrentielle notable en matière d'offres innovantes.

Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Cameleon Software a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. Ces partenariats consistent pour les deux partenaires à vendre, chacun de son côté, des solutions et/ou des services complémentaires et intégrés à un client final donné. C'est notamment un moyen pour Cameleon Software de gagner en visibilité dans un écosystème donné (celui du partenaire) et ainsi d'être présent sur un plus grand nombre de projets. Bien que faisant l'objet de contrats et procédures spécifiques, l'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative de Cameleon Software ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'un client

Le tableau en page 4.5.3 présente la dépendance de Cameleon Software vis-à-vis de ses clients. Il est à noter que le premier client de la société a représenté, sur les trois dernières années, entre 14 et 20 % du chiffre d'affaires de la société. La perte d'un client important, pour des raisons liées ou non à Cameleon Software, pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Pour limiter ce risque, Cameleon Software reste attentif à toute opportunité de développement et s'attache à diversifier son portefeuille clients, tant au niveau national qu'international.

Risques liés aux projets clients

Cameleon Software intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels, intégrateur de logiciels ou prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client, sans accord préalable de la Direction Générale. Sur une base régulière, des comités de direction ou des revues spécifiques d'activité se tiennent afin de passer les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée régulièrement par les services comptables afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance Responsabilité Civile (cf. ci-dessous « Risques juridiques ») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

Risques liés à la gestion de l'information en interne

Afin de partager efficacement l'information tout en assurant sa sécurité et sa qualité, Cameleon Software a mis en place un système d'information interne permettant la capitalisation du savoir des différentes équipes, quel que soit leur service ou leur localisation géographique.

La connaissance, le savoir-faire, l'information sont les « matières premières » d'une société telle que Cameleon Software. La perte, la manipulation ou le vol de ces données pourraient affaiblir la Société et remettre en question ses perspectives d'avenir.



Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon par un tiers de ses marques, de sa technologie, de ses codes sources ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle de Cameleon Software. A ce titre, la législation américaine en matière de brevet peut être génératrice de risque et a donné lieu, dans le domaine du logiciel et du CPQ en particulier, à des condamnations portant sur des montants de plusieurs centaines de millions de dollars. Les frais juridiques associés à de tels litiges peuvent aussi être très importants et se chiffrer en millions de dollars. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés au modèle économique du mode SaaS

Contrairement aux logiciels traditionnels OnPremise dont le coût se compose d'une licence et d'une maintenance annuelle, le SaaS (Software as a Service) est caractérisé par un modèle de coûts basé sur l'abonnement. Bien qu'intégrés en amont dans la stratégie de Cameleon Software, les impacts de ce changement de modèle économique pourraient avoir un effet négatif sur les comptes de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement « atomisée », aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance-crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Cameleon Software a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectifs de :

- Limiter le risque d'irrecouvrabilité ;
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Risques liés aux renforcements des fonds propres

Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir ; Cameleon Software étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses coûts d'exploitation dans des programmes de Recherche et Développement. Le ratio de Recherche et Développement/Chiffre d'affaires est compris, selon les années, entre 20 et 25%. A ce titre, la société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres, sans garantie de réussite ou dans des conditions qui pourraient avoir un impact négatif sur le résultat net par action et le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques liés à la volatilité des cours de l'action Cameleon Software

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles. Le cours de l'action Cameleon Software a été très volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes dans le futur, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais aussi pour des raisons macroéconomiques sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques fiscaux

Dans un contexte de tension accrue sur les finances publiques, l'augmentation de la pression fiscale (via la remise en cause ou l'interprétation de dispositifs existants, la mise en place de nouvelles mesures...) ainsi que les modifications régulières des règles fiscales pourraient avoir des conséquences négatives sur les résultats financiers de Cameleon Software.

Risques de marché

Ces risques sont décrits exhaustivement en partie 4.3.14.

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.



Risques juridiques

Le groupe Cameleon Software n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique. Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle, etc.) et concernent Cameleon Software au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

La principale mesure prise par Cameleon Software afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes, pour l'ensemble du groupe, représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 0,1M€.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 3 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit. La RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- Contrat d'assurance responsabilité civile USA/Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance locaux pour ses implantations nord-américaines.

De plus, Cameleon Software s'entoure, après analyse du rapport coût/risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

Risques liés aux réglementations nationales et internationales

De nouvelles réglementations ou des modifications dans les réglementations actuelles, ayant un lien avec les activités de Cameleon Software (encadrement des nouvelles technologies, confidentialité des données, export de technologies cryptées...) pourraient freiner la vente des solutions de la Société, en France ou à l'international. Cela pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques Prudhomaux

La réglementation sociale française est soumise à des modifications répétées et à des décisions de justice qui rendent, par essence, la gestion d'une entreprise risquée sur le plan social. A ce titre, cette réglementation peut se traduire par des condamnations financièrement très importantes au regard des décisions de gestion de l'entreprise et de l'analyse de risque attachée. Un ou plusieurs litiges de cette espèce pourrait avoir un effet négatif sur le résultat d'exploitation futur de la Société.

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future de Cameleon Software repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels clés, techniques, commerciaux et dirigeants, ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein de Cameleon Software sont considérées comme normales. Toutefois, la concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs clés pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Il n'existe aucune garantie que la société Cameleon Software parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.



Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Cameleon Software base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

La société met en œuvre un certain nombre de moyens (chasseur de tête, sites web spécialisés, réseaux sociaux, etc.) afin de limiter au maximum les difficultés de recrutement.

Risques liés aux fournisseurs (hors fournisseurs d'hébergement)

Cameleon Software travaille avec plusieurs fournisseurs qui agissent notamment comme sous-traitants dans l'équipe de Recherche et Développement ou comme fournisseurs de technologies intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient entraîner une perte de savoir-faire et ou perte de chiffre d'affaires et donc avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux acquisitions potentielles

Cameleon Software pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Cameleon Software et à son activité afin d'intervenir sur le titre Cameleon Software. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure « Opération sur le titre Cameleon Software » afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Cameleon Software SA et ses filiales).

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software

Cameleon Software est une société cotée qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Cameleon Software, définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier. Le non-respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure « Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software » afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.



Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Cameleon Software pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure autorisation bancaire, procédure Carte bancaire).

Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité de Cameleon Software ne génère aucun risque environnemental.

Risques de liquidité

Ces risques sont décrits en partie 4.3.14.4

3.2.5. Evaluation du contrôle interne

Cameleon Software s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de son contrôle interne.

Dans ce cadre, les axes de travail 2013 s'articulent autour de :

- La mise à jour de la cartographie des risques ;
- L'actualisation et/ou la formalisation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- L'évaluation du dispositif.

La société a notamment lancé début 2013 un processus de certification ISAE 3402 de sa plateforme Cameleon Cloud.



4. Finance

4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS

En M€	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	10,43	8,22	8,52
Marge brute	10,21	8,11	8,40
Frais de personnel	(6,89)	(6,09)	(5,86)
Résultat opérationnel courant	0,57	(0,91)	(0,19)
Résultat opérationnel	0,54	(1,47)	(0,19)
Résultat net	0,60	(1,38)	(0,16)

4.2 Calendrier de communication financière

Le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2012 est présenté ci-dessous :

- 31 janvier 2013 Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2012
- 28 février 2013..... Résultat annuel - Exercice 2012
- 30 avril 2013 Chiffre d'affaires - 1er trimestre 2013
- 31 juillet 2013 Chiffre d'affaires - 2ème trimestre 2013
- 30 août 2013..... Résultat semestriel - 1er semestre 2013
- 31 octobre 2013..... Chiffre d'affaires - 3ème trimestre 2013
- 30 janvier 2014 Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2013

4.3 Comptes consolidés 2012

4.3.1. Etat de la situation financière | Bilan Actif

En €	Note	31/12/2012	31/12/2011
Goodwill	4.3.9.2	2 795 727	2 795 727
Immobilisations Incorporelles	4.3.9.1	476 209	575 585
Immobilisations Corporelles	4.3.9.3	154 959	136 808
Titres des sociétés mises en équivalence			
Autres actifs financiers non courants	4.3.9.4	103 030	57 349
Autres actifs non courants	4.3.9.6		
Actifs d'impôts différés			
Actif non courant		3 529 925	3 565 469
Stocks et en-cours		0	0
Clients et Comptes rattachés	4.3.9.5	5 045 016	5 423 194
Créances d'impôts exigibles			
Autres actifs courants	4.3.9.6	474 436	578 309
Trésorerie et dépôt à terme	4.3.9.7	4 867 392	2 016 989
Actif Courant		10 386 844	8 018 492
Total Actifs		13 916 769	11 583 961



4.3.2. Etat de la situation financière | Bilan Passif

En €	Note	31/12/2012	31/12/2011
Capital	4.3.10.1	2 655 517	2 655 463
Primes et réserves		1 876 930	3 098 901
Résultat consolidé		600 235	-1 381 201
Ecart de conversion		-45 024	-59 747
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la mère	4.3.5	5 087 658	4 313 416
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		5 087 658	4 313 416
Provisions pour Risques et Charges	4.3.10.2	0	0
Engagements de retraite	4.3.10.2	158 103	128 273
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.10.5	869 275	62 095
Autres dettes non courantes		0	0
Passifs d'impôt différé			
Passif non courant		1 027 378	190 368
Provisions courantes	4.3.10.2	136 603	262 132
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	4.3.10.4	876 598	871 782
Dettes d'impôt exigibles			
Autres passifs courants	4.3.10.6	6 787 532	5 746 906
Emprunts et dettes financières à court terme	4.3.10.5	1 000	199 357
Passif courant		7 801 733	7 080 177
Total capitaux propres et passifs		13 916 769	11 583 961

4.3.3. Etat du résultat global

4.3.3.1. Compte de résultat

En €	Note	31/12/2012	31/12/2011
		12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	4.3.11.2	10 433 456	8 218 857
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-219 824	-113 403
Charges de personnel	4.3.11.3	-6 886 582	-6 094 500
Charges externes		-2 295 236	-2 409 814
Impôts et taxes		-254 266	-210 842
Dotations nettes aux amortissements		-155 824	-201 291
Dotations nettes aux provisions		-41 959	-175 278
Autres produits d'exploitation	4.3.11.4	118 865	150 990
Autres charges d'exploitation	4.3.11.5	-127 999	-78 181
Résultat opérationnel courant		570 631	-913 462
Autres produits opérationnels	4.3.11.6	45 813	
Autres charges opérationnels	4.3.11.6	-72 728	-553 752
Résultat opérationnel		543 716	-1 467 214
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4.3.11.7	62 767	95 272
Coût de l'endettement financier	4.3.11.7	-6 248	-9 256
Coût de l'endettement financier		56 519	86 016
Autres produits et charges financiers			
Impôts sur les résultats	4.3.11.8		-3
Résultat Net de l'ensemble consolidé		600 235	-1 381 201
Résultat Net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
Résultat Net attribuable aux propriétaires de la société mère		600 235	-1 381 201
Résultat par action non dilué des activités poursuivies		0.1	-0.1
Résultat par action dilué des activités poursuivies		0.1	-0.1



4.3.3.2. Autres éléments du résultat global

En €	Note	31/12/2012	31/12/2011
		12 mois	12 mois
Résultat net		600 235	-1 381 201
Ecart de conversion		14 723	-23 175
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		14 723	-23 175
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		614 958	-1 404 376

4.3.4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	31/12/2012	31/12/2011
		12 mois	12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé		600 235	-1 381 201
Amortissements et provisions	4.3.9.1-3-4 / 4.3.10.2	57 624	313 806
Variation des impôts différés			
Plus ou moins-value de cession	4.3.11.5 / 4.3.11.7	41 108	-36 048
Charges et produits calculés liés aux stock-options	4.3.10.1.3.3	151 457	79 867
Ecart de conversion des comptes courants des filiales sans incidence sur la trésorerie			
Capacité d'autofinancement		850 424	-1 023 576
Variation des créances d'exploitation		288 931	-417 496
Variation des autres créances		80 122	-68 350
Variation des dettes d'exploitation		1 261 376	-32 142
Variation des autres dettes		41 378	888 755
Variation des créances et dettes d'impôt exigibles			
Autres variations			
Variation du besoin en fonds de roulement		1 671 807	370 767
Flux de trésorerie liés à l'activité (1) (2)		2 522 231	-652 809
Acquisitions d'immobilisations	4.3.9.1-3	-220 749	-137 783
Cession d'immobilisations	4.3.9.4 / 4.3.11.4-7	2 798	106 923
Incidence des variations de périmètre		0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-217 951	-30 860
Nouveaux emprunts	4.3.10.5	810 275	60 000
Remboursement d'emprunts	4.3.10.5	-201 452	-263 038
Augmentation / Réduction de capital	4.3.7.2	156	4 842
Actions propres	4.3.10.1.2	-47 812	-165 734
Augmentation des autres fonds propres			
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		561 167	-363 930
Incidence des variations des taux de change		-15 044	-8 161
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		2 850 403	-1 055 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie ouverture		2 015 989	3 071 749
Trésorerie et équivalents de trésorerie clôture	4.3.9.7	4 866 392	2 015 989



4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés

4.3.5.1. Exercice 2011

En €	Part du groupe							Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - part des Minoritaires	
Situation au 01 janvier 2011	2 916 281	4 060 820	-481 069	-609 050	-79 859	5 807 123		5 807 123
Résultat global de la période								
- dont résultat net de l'exercice				-1 381 201		-1 381 201		-1 381 201
- dont autres éléments du résultat global					-21 306	-21 306		-21 306
- dont produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					-23 175	-23 175		-23 175
Total du résultat global				-1 381 201	-44 481	-1 425 682		-1 425 682
Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres								
Augmentation / Diminution de capital	-260 819	-343 339				-604 157		-604 157
Emission de BSAR						0		0
Paievements fondés sur des actions				79 867		79 867		79 867
Reclassement des actions propres			456 267			456 267		456 267
Variation de périmètre				0		0		0
Total des transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	-260 819	-343 339	456 267	79 867	0	-68 023	0	-68 023
Situation au 31 décembre 2011	2 655 463	3 717 482	-24 802	-1 910 384	-124 340	4 313 418	0	4 313 418



4.3.5.2. Exercice 2012

En €	Part du groupe							Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - part des Minoritaires	
Situation au 01 janvier 2012	2 655 463	3 717 484	-24 802	-1 910 386	-124 340	4 313 418	0	4 313 418
Résultat global de la période								
- dont résultat net de l'exercice				600 235		600 235		600 235
- dont autres éléments du résultat global					37 247	37 247		37 247
- dont produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					14 723	14 723		14 723
Total du résultat global				600 235	51 970	652 205		652 205
Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres								
Augmentation / Diminution de capital	54	102				156		156
Emission de BSAR						0		0
Paievements fondés sur des actions				151 457		151 457		151 457
Reclassement des actions propres			-29 575			-29 575		-29 575
Variation de périmètre				0		0		0
Total des transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	54	102	-29 575	151 457	0	122 038	0	122 038
Situation au 31 décembre 2012	2 655 517	3 717 585	-54 377	-1 158 694	-72 370	5 087 661	0	5 087 661

Les réserves liées au capital sont composées de :

- Primes d'émission3 591 239 €
- Bons de Souscription d'Actions41 250 €
- Bons de Souscription d'Actions Remboursables.....84 993 €



4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

4.3.6.1. Présentation générale de Cameleon Software SA

Cameleon Software est le leader sur le marché des logiciels de configuration de produits, tarification, création de devis et d'eCommerce multicanal et multi-dispositifs.

Nos solutions permettent aux équipes commerciales de réduire le temps de cycle « devis-commande » et de vendre plus sur tout l'ensemble des canaux de ventes. Elles permettent également aux équipes Marketing Produits de définir et mettre sur le marché plus vite des offres nouvelles. Cameleon s'intègre aux principaux CRM et ERP comme Salesforce.com, SAP, Oracle et Microsoft, est disponible en mode licences ou SaaS et est accessible depuis un iPad ou iPhone. Évaluée comme « Positive » dans le Marketscope des analystes du Gartner, Cameleon Software est une société cotée, forte de prestigieuses références dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie parmi lesquelles ADT, Cable One, Clear Channel, Gras Savoye, PEER 1, SFR, Technip et ThyssenKrupp.

Pour plus d'information : www.cameleon-software.fr et www.salesforce.com/appexchange

4.3.6.2. Diffusion des états consolidés

Les comptes consolidés du 31 décembre 2012 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 février 2013. Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires devant être convoqué en mai 2013.

Les états financiers consolidés de la société Cameleon Software au 31 décembre 2012 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe »).

4.3.6.3. Principes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Cameleon Software au 31 décembre 2012 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne.

b. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements de trésorerie à court terme et des paiements fondés sur des actions, évalués à la juste valeur.

c. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les mêmes que ceux décrits au 31 décembre 2011 à savoir les dépréciations d'actifs, les engagements de retraite, la valorisation des



paiements fondés sur des actions, les provisions et les impôts différés. Les hypothèses retenues sont précisées dans les notes de l'annexe correspondantes.

d. Gestion des risques financiers

Le groupe Cameleon Software n'a pas identifié de risques spécifiques en matière de risques financiers autres que ceux mentionnés dans la partie 4.3.14.

Il est à noter que le niveau d'exposition à ces risques reste limité sur l'exercice 2012.

e. Nouvelles normes et interprétations

- Textes appliqués pour la première fois à compter du 1er janvier 2012
 - Amendements IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers
 - Amendement IAS 32 – classement des droits de souscription émis
 - IAS 24 Révisée – Parties liées
 - Amendement IFRS 1 – Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7
 - Améliorations annuelles des IFRS
 - IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres
- Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2012 et non appliqués par anticipation
 - IFRS 10 - Etats financiers consolidés
 - IFRS 11 – Partenariats
 - IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur
 - Amendements IAS 12 – Impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents
 - Amendements IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression de dates fixes pour les premiers adoptants
 - IAS 1 - Présentation des autres éléments du résultat global
 - Amendement à IAS 19 - Avantage post-emploi
 - Amendements consécutifs à IFRS 10,11,12 sur IAS 27 et IAS 28
 - Amendements de transition à IFRS 10, 11,12
 - Amendements à IFRS 7 – Information à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers
 - Amendements à IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers

Aucune de ces normes ou interprétations de norme n'a été appliquée par anticipation dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012, et le groupe n'anticipe pas d'effets significatifs de ces normes sur les prochains arrêts.

4.3.6.4. Informations sur les secteurs opérationnels

Toutes les sociétés en activité du groupe opèrent sur le marché du logiciel, commercialisent les mêmes produits selon des modalités de commercialisation et des structures de coûts comparables. Dans ce contexte, le groupe n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts à présenter dans le cadre d'IFRS 8.

Une information sur la répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est néanmoins fournie dans les notes annexes.

4.3.6.5. Saisonnalité de l'activité

Le renouvellement des contrats de maintenance est facturé en décembre pour l'année à venir. Le revenu de maintenance de l'année suivante, pour ces contrats, se retrouve, par conséquent, à la clôture de l'exercice, dans le poste client à l'actif du bilan et dans le poste produits constatés d'avance au passif du bilan.



Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software sur les exercices 2012, 2011, 2010 et 2009.

En M€	Chiffre d'Affaires							
	2012		2011		2010		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1er trimestre	1.93	18.5	2.15	26.2	2.22	26.1	1.71	24.5
2ème trimestre	3.24	31.1	2.29	27.9	1.85	21.7	1.46	20.9
3ème trimestre	2.07	19.8	1.45	17.6	1.77	20.8	1.98	28.3
4ème trimestre	3.19	30.6	2.33	28.3	2.67	31.4	1.83	26.2
Total	10.43	100	8.22	100	8.52	100	6.99	100

4.3.6.6. Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.6.7. Méthodes et règles d'évaluation

a. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées par Cameleon Software sont consolidés. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

b. Opérations en devises - Ecart de change

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en coût de l'endettement financier net pour les transactions financières.

c. Opérations en devises - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des filiales Cameleon Software Inc. et Cameleon Software UK. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Le cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40).
- les écarts en résultant sont enregistrés dans les gains et pertes comptabilisés directement dans l'état du résultat global.

Conformément à la norme IAS 21 les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net de l'entité dans les filiales étrangères sont enregistrées en autres éléments du résultat global.

d. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Licences, Brevets 1 à 4 ans



e. Frais de Recherche et Développement

Par application de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise respecte les six critères de la dite norme. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Frais de développement 10 ans

Les frais de développement font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

f. Goodwill

Depuis le 1^{er} janvier 2010 (application d'IFRS 3 révisée), le groupe évalue le goodwill comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée,
- plus, le montant comptabilisé pour toute participation ne conférant pas le contrôle dans l'entreprise acquise,
- plus, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation antérieurement détenue dans la société acquise,
- moins, le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La méthode pour la détermination de la juste valeur de la contrepartie transférée est la suivante :

- la contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes et aux rémunérations d'employés ou d'anciens propriétaires pour services futurs ;
- les coûts liés à l'acquisition que le groupe supporte, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus ;
- toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est constaté en capitaux propres. En revanche, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de sa juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2010 représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en 4.3.9.2. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés correspond au maximum de :

- la valeur d'utilité, déterminée par la somme des cash-flow futurs actualisés,
- la juste valeur, diminuée des coûts de cession, cette dernière est établie sur la base d'une analyse multicritère incluant l'analyse des comparables boursiers et la valeur boursière de la société.

g. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Installations générales, agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique..... 1 à 10 ans



h. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles autre que les goodwill est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

i. Immobilisations acquises par voie de locations financières

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe 4.3.6.7.g).

j. Périmètre des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

k. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et correspondent à des cautions et des autres créances immobilisées. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

l. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

m. Actions propres

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2010, la société détenait au 31 décembre 2011, 63 109 actions. Dans le courant de l'exercice, la société a procédé à l'acquisition de 439 057 actions et à la vente de 450 293 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2012 s'élève à 51 873 actions et figure en diminution des capitaux propres, en application de la norme IAS 32, pour un montant de 54 K€. Le détail des actions propres est décrit en partie 4.3.10.1-b.



n. Plans de souscription et plans d'actions gratuites

Des options de souscription d'actions et des actions gratuites peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi, la juste valeur est comptabilisée en charge sur la période d'acquisition des droits. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

o. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

p. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, le montant de ces indemnités, calculées sur la base de la méthode dite unités de crédit projetées, est comptabilisé au passif du bilan. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat. Les modalités de calcul sont détaillées en partie 4.3.10.2.

q. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- Les ventes de licences commandées par les clients sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition des supports (FOB), pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.
- Les ventes de souscriptions en mode SaaS sont facturées d'avance, généralement pour une période de 12 mois. Le chiffre d'affaires est reconnu au mois le mois et la société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue par le biais du compte produits constatés d'avance.
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts.
- Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles en général par période de 12 mois. Ces contrats sont facturés trimestriellement, semestriellement ou annuellement, terme à échoir. La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.

r. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale. Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société et notamment au taux normal de 33 ¹/₃ pour la société mère.



L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ; et
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

s. **Crédit d'Impôt Recherche**

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en diminution des charges de personnel pour la part relative aux salaires et des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement.

t. **Résultat opérationnel courant**

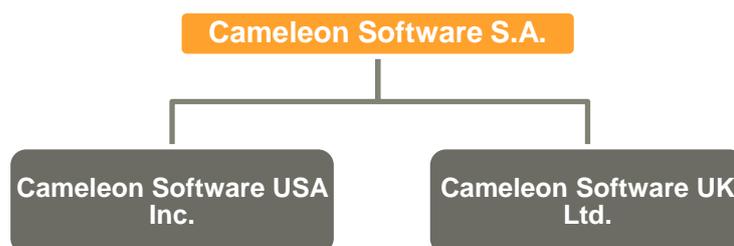
Le Groupe utilise notamment le « résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte de l'impôt et des « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent principalement l'effet :

- des frais de restructuration ;
- des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements non courants, c'est à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
- des dépréciations non courantes de goodwill et d'actifs.

4.3.7. Evénements caractéristiques de la période

4.3.7.1. Evolution du périmètre du groupe

Au 31 décembre 2012, l'organigramme du groupe Cameleon Software était le suivant :



Le périmètre de consolidation est identique à celui du 31 décembre 2011.



Pour mémoire, une société allemande, Access Commerce GmbH, a été mise en sommeil au début de l'exercice 2007. Bien que non présentée dans l'organigramme, elle est intégrée dans le périmètre de consolidation.

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.7.2. Augmentation de capital

Par décision du conseil d'administration du 30 mars 2012, il a été constaté l'exercice par leurs titulaires de 216 BSAR Cameleon Software 2009 émis suivant les délibérations du conseil d'administration du 19 juin 2009 et de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2007. En conséquence de quoi, le capital social a été augmenté de 54 euros par émission de 216 actions ordinaires nouvelles de 0,25 euros de nominal.

4.3.7.3. Obtention d'un prêt OSEO

Un prêt innovation à taux zéro a été accordé et versé par OSEO dans le courant du 1^{er} semestre 2012 pour 750 K€. Cette opération est décrite en partie 4.3.10.5.b.

4.3.8. Informations permettant la comparabilité des comptes

4.3.8.1. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 est présenté ci-après.

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Cameleon Software SA	S.A.	2 655 516,50	EUR	Labège	Société mère	
Cameleon Software USA Inc	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100	100
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100	100
Cameleon Software UK Ltd	Ltd.	1,00	GBP	Warwick	100	100

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 était le suivant :

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Cameleon Software SA	S.A.	2 655 462,50	EUR	Labège	Société mère	
Cameleon Software USA Inc	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100	100
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100	100
Cameleon Software UK Ltd	Ltd.	1,00	GBP	Warwick	100	100

4.3.8.2. Informations relatives aux changements comptables

Néant.

4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan

4.3.9.1. Immobilisations Incorporelles

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Logiciels	13 012	30 700	11 858		192	32 046
Droit au bail	5 754		5 942		188	0
Dépenses de R&D immobilisées	944 058				0	944 058
Total	962 824	30 700	17 800	0	380	976 104



En €							
	Brut	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2012
Logiciels		32 046	3 955			-143	35 858
Droit au bail		0				0	0
Dépenses de R&D immobilisées		944 058				0	944 058
Total		976 104	3 955	0	0	-143	979 916

En €							
	Amortissements	Valeur au 31/12/2010	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Logiciels		11 386	6 949	7 943		347	10 739
Droit au bail		0					0
Dépenses de R&D immobilisées		295 374	94 406				389 780
Total		306 760	101 355	7 943	0	347	400 518

En €							
	Amortissements	Valeur au 31/12/2011	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2012
Logiciels		10 739	8 874			-91	19 521
Droit au bail		0					0
Dépenses de R&D immobilisées		389 780	94 406				484 185
Total		400 518	103 280	0	0	-91	503 707

4.3.9.2. Goodwill

En €					
	Brut	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
Goodwill		2 795 727			2 795 727
Total		2 795 727	0	0	2 795 727

En €					
	Brut	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Goodwill		2 795 727			2 795 727
Total		2 795 727	0	0	2 795 727

Suite aux différentes opérations de fusion et de cession sur les années précédentes, le groupe Cameleon Software est à ce jour organisé autour de trois entités juridiques en activité, qui sont réunies au sein d'une même et unique Unité Génératrice de Trésorerie dans la mesure où les filiales ne sont pas autonomes dans leur activité opérationnelle et la génération de cash.

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill est affecté est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.



La juste valeur de l'UGT retenue est établie à partir de la moyenne entre la valeur de revente de l'UGT calculée à partir de la valeur boursière de la société et la valeur de revente de l'UGT calculée à partir d'une valeur de marché obtenue par l'application au chiffre d'affaires de l'exercice d'un ratio (Chiffre d'affaires/Valeur d'Entreprise) obtenu par comparaison avec les entreprises cotées du secteur présentant une taille comparable (chiffre d'affaires inférieur à 20M€).

Les coûts de sortie sont considérés comme non significatifs.

Le test est satisfaisant au 31/12/2012.

Ci-dessous est présentée la sensibilité du test aux hypothèses clés :

- Le cours de l'action pour lequel la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur nette comptable au 31 décembre 2012 devrait être inférieur de 50% à celui utilisé pour le test.
- Le ratio Chiffres d'affaires / Valeur entreprise calculé sur la base des données disponibles au 31 décembre 2012 pour lequel la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur nette comptable devrait être inférieur de 45% à celui utilisé pour le test.

4.3.9.3. Immobilisations Corporelles

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Installations Générales, Agencements	272 890	36 514	5 604		1 092	304 892
Matériel Informatique	958 290	70 569	150 826		5 098	883 130
Mobilier	341 289					341 289
Total	1 572 468	107 083	156 430	0	6 189	1 529 311
Dont matériel acquis en location financière	658 299					658 299
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2012
Installations Générales, Agencements	304 892	77 132	46 993		-1 281	333 749
Matériel Informatique	883 130	26 886	35 238		-1 529	873 250
Mobilier	341 289	8733.03				350 022
Total	1 529 311	112 751	82 231	0	-2 810	1 557 021
Dont matériel acquis en location financière	658 299					658 299
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121



En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2010	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Installations Générales, Agencements	215 616	13 840			1 212	230 667
Matériel Informatique	837 186	85 692	106 500		5 134	821 512
Mobilier	339 918	405				340 323
Total	1 392 719	99 937	106 500	0	6 346	1 392 502
Dont matériel acquis en location financière	586 617	57 340				643 957
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2011	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2012
Installations Générales, Agencements	230 667	20 938	27866.22		-737	223 002
Matériel Informatique	821 512	31 116	13 227		-1 155	838 246
Mobilier	340 323	491				340 814
Total	1 392 502	52 544	41 093	0	-1 892	1 402 062
Dont matériel acquis en location financière	643 957	13 668				657 625
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

4.3.9.4. Autres actifs financiers courants et non courants

a. Détail des titres de participation

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2012	Pourcentage de détention
Clipack	75 006				75 006	< 1%
Tekora	0				0	17.20%
DP Invest		7 500			7 500	< 1%
Provisions s/ titres participation	-75 006				-75 006	
Prêts et autres créances	59 852	38 479	2 798		95 533	NA
Provisions s/prêts	-2 500		-2 500		0	
Total	57 352	45 979	298	0	103 033	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %.



b. Actifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2012	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Instrument s dérivés
Prêts et créances	103 031	103 031			103 031	
Actifs financiers non courants	103 031	103 031	0	0	103031	0
Stocks et en-cours						
Clients et Comptes rattachés	5 045 016	5 045 016			5 045 016	
Autres Créances et Comptes de Régularisation	474 436	474 436			474 436	
Equivalents de trésorerie	3 792 627	3 792 627	3 792 627			
Trésorerie	1 074 765	1 074 765	1 074 765			
Actifs financiers courants	10 386 844	10 386 844	4 867 392	0	5 519 452	0
Total Actifs financiers	10 489 875	10 489 875	4 867 392	0	5 622 483	0

4.3.9.5. Clients et Comptes Rattachés

a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €	Brut au 31/12/2012	Provisions	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
Clients	4 971 122		4 971 122	5 112 164
Clients, Effets à Recevoir			0	0
Clients douteux	304 162	268 127	36 035	53 760
Clients, Factures à Etablir	37 858		37 858	257 270
Total	5 313 142	268 127	5 045 015	5 423 194

b. Variation des provisions sur créances

En €	Solde d'ouverture	Dotations	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	204 649	153 165		13 370		3 159	347 603
Total provisions	204 649	153 165	0	13 370	0	3 159	347 603

En €	Solde d'ouverture	Dotations	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	347 603	15 759		95 550		315	268 128
Total provisions	347 603	15 759	0	95 550	0	315	268 128

**C. Créances clients par échéance**

En €	Solde	Non Echus	Echus		
			- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Clients	4 971 122	4 685 293	285 830		
Clients, Effets à Recevoir	0	0			
Clients douteux	36 035			36 035	
Clients, Factures à Etablir	37 858	37 858			
Total	5 045 015	4 723 151	285 830	36 035	

4.3.9.6. Autres actifs courants et non courants

En €	Brut au 31/12/2012	Provisions	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
Fournisseurs débiteurs		0	0	0
Personnels et Comptes Rattachés	504	0	504	11 269
Organismes Sociaux	0	0	0	0
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	248 544	0	248 544	218 045
Etat, Crédit d'Impôt	1 600		1 600	41 268
Etat, Impôts Différés		0	0	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	72 302	0	72 302	97 915
Débiteurs Divers	30 090	0	30 090	42 018
Créances sur cessions d'immobilisations		0	0	0
Charges constatées d'avance	121 397	0	121 397	167 793
Charges à étaler sur Obligations		0	0	0
Autres actifs courants	474 437	0	474 437	578 308
Etat, Crédit d'Impôt Recherche > 1 an	0			
Autres actifs non courants	0	0	0	0
Total autres actifs	474 437	0	474 437	578 308

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation et achats revendus de maintenance ne se rapportant pas à la période en cours et imputés dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

4.3.9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En €	Juste valeur 31/12/2012	Juste valeur 31/12/2011
SG Monétaire Jour (SG)	77 064	49 725
BNP Deposit (BNP)	320 458	
Dépôts à terme (BPOP)	1 350 000	550 000
Dépôts à terme (SG)	1 000 000	900 000
Dépôts à terme (BNP)	1 000 000	
Disponibilités	1 119 870	517 264
Intérêts courus et agios	-1 000	-1 000
Total	4 866 392	2 015 989

Les caractéristiques des dépôts à terme sont les suivantes :

- BPOP - Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1 % à 3.71 %)..... 1 150 K€
- BPOP – Compte à terme de 3 ans à taux fixe (1.50 %)..... 200 K€
- SG – Compte à terme de 1 mois à taux fixe (1.75 %)..... 1 000 K€
- BNP - Comptes à terme de 6 mois à taux fixe (1.54 % à 1.97%) 1 000 K€



Les dépôts à terme sont présentés en trésorerie car les conditions de sorties permettent de débloquer à tout moment cette trésorerie sans pénalités.

4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan

4.3.10.1. Capital

a. Capital social

Le capital social se compose au 1er janvier 2011 de 10 621 850 actions de 0,25 € :

- Nombre d'actions au 1^{er} janvier 201110 621 850
- Augmentation du capital au 30 mars 2012.....216
- Nombre d'actions au 31 décembre 201210 622 066

Les opérations sur le capital sont décrites en partie 4.3.7.2.

b. Autres éléments du résultat global

En nombre / En €	31/12/2012		31/12/2011	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Détentions à l'ouverture	63 109	26 853	815 372	483 619
Acquisitions	439 057	350 709	601 640	329 783
Cessions	-450 293	-323 158	-303 903	-164 049
Annulations			-1 050 000	-622 500
Détentions à la clôture	51 873	54 404	63 109	26 853
Dépréciation constatée sur les actions propres affectées à la régularisation du cours		-27		-2 051
Dépréciation qui aurait été constatée sur les actions propres en voie d'annulation		0		0

c. Capital potentiel

Stock-options et actions gratuites

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°11	Plan N°12	Plan N°13	Total
Date de l'AGE	20/06/07	30/06/08	21/06/11	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	06/12/07	24/02/11	21/06/11	
Nombre de stock-options attribuées	420 000	100 000		520 000
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	550 000	0
■ nbre destiné aux mandataires	190 000	0	550 000	740 000
■ nbre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotés	230 000	100 000	0	330 000
Date d'expiration	06/12/13	23/02/16	06/12/13	
Juste valeur à la date d'attribution en €	0.31	0.21	0.55	
Prix de souscription en €	0.85	0.61	0	
Nombre d'actions souscrites ou définitivement attribuées	0	0	0	0
Nombre de stock-options ou actions gratuites annulées	176 646	100 000	-	276 646
Options de souscription restantes	243 354	-	550 000	793 354



Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% ou 100% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites, et attribuées à des salariés basés en France, ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Les périodes d'acquisitions (« de vesting ») le plan de stock-options 12 est de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- La période d'acquisitions du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan; le solde de ce plan, soit 30% des stocks options, a été annulée, les conditions d'allotissement n'ayant pas été respectées.
- Les actions gratuites du plan numéro 13 seront acquises à 100% après une période de 2 années et seront soumises à une période de conservation de deux années supplémentaires.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% ou 100% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 40% pour les plans 10 et 11 et 37% pour le plan 12 ;
- Taux sans risque : entre 1,5 et 3%.

La société ne prévoit pas de verser de dividendes pour les 3 années à venir (2012, 2013 et 2014).

Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR 2009)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72€ ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euros, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euros ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les BSAR ayant été souscrit à un prix de marché, ils n'ont pas eu d'impact IFRS 2 pour la partie des BSAR souscrite par les salariés. A ce jour, 6 942 BSAR Cameleon Software 2009 ont été exercés.



4.3.10.2. Provisions pour risques et charges

En €								
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Change-ment comptable	Var. de périmètre	Autre	Solde de clôture
Autres								0
Provisions pour R & C	0	0	0	0				0
IDR	128 273	29 830						158 103
Provisions non courantes	128 273	29 830	0	0	0			158 103
Risques	258 503		76 087	45 813				136 603
Autres	0							0
Restructuration	3 628			3 628				0
Provisions courantes	262 131	0	76 087	49 441	0	0	0	136 603
Total provisions	390 404	29 830	76 087	49 441	0	0	0	294 706

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Au 31 décembre 2012, la provision pour risques et charges comprend les éléments ci-après :

- Des provisions pour litiges commerciaux et prudhommaux,
- Une provision pour indemnité de départ à la retraite est constatée pour un montant de 158 K€. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies, les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite 62 & 67 ans.
 - Droits acquis lors du départ Convention Collective SYNTEC.
 - Table de mortalité..... Insee 2012
 - Taux de charges patronales..... 45 %
 - Taux d'actualisation..... 3.25 %
 - Taux de progression des salaires 2 %
 - Taux de turn over variable en fonction de l'âge de 7% à 20 %

4.3.10.3. Impôts Différés

La preuve de l'impôt est présentée au chapitre 4.3.11.8.



4.3.10.4. Autres passifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2012	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Emprunts et dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Emprunts et dettes financières à long terme	869 275	869 275			869 275	
Passifs financiers non courants	869 275	869 275	0	0	869 275	0
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	876 598	876 598		876 598		
Autres dettes et Compte de Régularisation	6 787 532	6 787 532		6 787 532		
Emprunts et dettes financières à court terme	1 000	1 000			1 000	
Passifs financiers courants	7 665 130	7 665 130	0	7 664 130	1 000	0
Total Passifs financiers	8 534 405	8 534 405	0	7 664 130	870 275	0

4.3.10.5. Détail des emprunts et dettes financières

a. Tableau de variation de l'endettement financier net

En K€		Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie brute	(a)	2 016 989	2 850 403	4 867 392
Soldes débiteurs et concours bancaires	(b)			0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(c) = (a) - (b)	2 016 989	2 850 403	4 867 392
Endettement financier brut	(1) (d)	261 452	608 823	870 275
Endettement financier net	(d) - (c)	1 755 537	2 241 580	3 997 117

b. Détail de l'endettement financier brut

En €	Taux d'intérêt	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012	Court terme	Long terme
OSEO	0.00%	150 000		150 000	0	0	0
OSEO PTZ	0.00%		750 000		750 000		750 000
COFACE Assurance prospection	0.00%	60 000	59 275		119 275	0	119 275
Dettes financières S.A.P GmbH	5.00%	31 261		31 261	0	0	0
Découverts bancaires	4.18%	0			0	0	
Intérêts Courus et agios	2 à	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
Dépôts et cautionnement reçus		2 095		2 095	0	0	0
Locations financières		17 096		17 096	0	0	0
Total		261 452	810 275	201 452	870 275	1 000	869 274

Dans le cadre de l'ouverture de la filiale au Royaume Uni, une garantie « assurance prospection » a été accordée pour un montant de 214 K€. Cette avance est versée sur une période de 3 ans et est remboursable, sans intérêts, à l'issue de la troisième année. Les versements pour la première année ont été reçus pour 119 K€.

Un prêt innovation à taux zéro a été accordé par OSEO pour 750 K€, le début des remboursements intervient en mars 2014.

**c. Autres passifs courants**

En €	Libellé	Brut au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011
	Dettes sociales	1 515 706	1 282 422
	Dettes fiscales	772 244	766 316
	Dettes diverses d'exploitation	208 018	246 701
	Produits constatés d'avance	4 291 564	3 451 467
	Total	6 787 532	5 746 906

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance relatifs à la période non courue des contrats de maintenance et aux revenus de licences en mode SaaS pour la période non courue.

4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global**4.3.11.1. Information sectorielle par secteur d'activité**

Compte tenu des cessions intervenues en 2009 le groupe Cameleon Software n'a qu'un seul secteur opérationnel. (cf. note 4.3.6.4)

Un seul client représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour un montant de 1 581 K€.

4.3.11.2. Chiffres d'affaire**a. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique**

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Amérique du Nord	2 344	1 558
Europe	8 089	6 661
Total	10 433	8 219

b. Répartition du chiffre d'affaires par nature

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Revenu Logiciel	7 546	6 200
Revenu Services Associés	2 887	2 019
Total	10 433	8 219

4.3.11.3. Charges de personnel

En €	Brut au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011
Charges salariales	5 069 534	4 378 924
Charges sociales	1 817 048	1 715 576
Total	6 886 582	6 094 500

- Le Crédit d'Impôt Recherche vient diminuer les charges de personnel pour un montant de 127 K€ sur l'exercice 2012, et 71 K€ sur l'exercice 2011.
- L'impact de la norme IFRS 2 sur le résultat opérationnel de Cameleon Software est de :
 - 80 K€ en 2011
 - 151 K€ en 2012

4.3.11.4. Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- reprise sur provision dépréciation clients devenue sans objet pour 96 K€
- des produits de cession d'immobilisations corporelles pour..... 23 K€



4.3.11.5. Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des jetons de présence pour 14 K€
- des valeurs nettes comptables d'éléments d'actifs cédés pour 40 K€
- des pertes sur créances irrécouvrables pour 48 K€
- des escomptes accordés aux clients pour 7 K€
- des pertes de change pour..... 19 K€

4.3.11.6. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste comprend les éléments suivants :

- Un redressement d'impôt pour AC GmbH de 2001 pour - 35 K€
- Une condamnation en appel d'un prud'homme pour -37 K€
- Un gain suite au dénouement de 2 prud'hommes pour 46 K€

4.3.11.7. Coût de l'endettement financier net

En €	Brut au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011
Intérêts sur emprunts	-1 004	-8 235
Intérêts bancaires	-2 053	-2 953
Pertes de change	3 202	-1 780
Revenus financiers sur placements	59 869	71 111
Gains de change	-5 995	
Rep / Dot. Prov. Actifs financiers	2 500	-2 500
Plus-value s/ cession de titres de participation	0	30 373
Coût de l'endettement financier net	56 519	86 016

4.3.11.8. Impôt sur les Sociétés

a. Impôt

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins :

- des charges de personnel pour la part relative aux salaires pour un montant de 127 K€ sur l'exercice 2012 et de 71 K€ sur l'exercice 2011,
- des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement pour un montant de 112 K€ sur l'exercice 2012 et de 150 K€ sur l'exercice 2011.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au-delà, car la probabilité d'utiliser les reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Libellé		
Résultat avant impôts	600	-1 381
Charge d'impôt théorique	200	-460
Charge d'impôt réel	0	0
Ecart sur l'impôt	200	-460
Différences temporaires	59	-73
Différences permanentes	-50	424
Crédit Impôt Recherche non taxable	80	87
Augmentation report déficitaire France	338	-544
Augmentation report déficitaire Etranger	-227	-355
Total	200	-460



b. Déficits reportables n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs

En K€	Libellé	Durée	31/12/2012	31/12/2011
Cameleon Software SA				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	20 828	21 816
Access Commerce GmbH				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	2 913	2 800
Cameleon Software USA Inc				
	Déficit reportable en KUSD	sur 13 ans	410	
	Déficit reportable en KUSD	sur 14 ans	606	410
	Déficit reportable en KUSD	sur 15 ans	236	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 16 ans	708	236
	Déficit reportable en KUSD	sur 17 ans	606	708
	Déficit reportable en KUSD	sur 18 ans	1024	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 19 ans	1121	1024
	Déficit reportable en KUSD	sur 20 ans	528	1121
Cameleon Software UK				
	Déficit reportable en KGBP	indéfiniment	248	119

4.3.12. Informations diverses

4.3.12.1. Chiffres clés des Comptes Sociaux de Cameleon Software SA

En €	Libellé	31/12/2012	31/12/2011
	Chiffre d'affaires	9 035 424	7 277 502
	Résultat d'exploitation	1 097 615	-878 153
	Résultat financier	-424 026	-971 493
	Résultat courant avant impôts	673 589	-1 849 646
	Résultat net	894 967	-1 569 767

4.3.12.2. Effectif

Répartition géographique des effectifs de Cameleon Software au 31 décembre 2012 :

Equivalent Temps Plein	31/12/2012	31/12/2011
Opération Europe	58	60
Opération Amérique du Nord	15	13
Total	73	73

4.3.12.3. Frais de Recherche et Développement

En K€	Nature	31/12/2012	31/12/2011
	Frais de Recherche et Développement	1 843	2 022
	Chiffre d'Affaires	10 433	8 219
	% sur le Chiffre d'Affaires	17.66%	24.60%

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon et sont constatés en résultat. Le montant du Crédit d'Impôt recherche pour l'exercice 2012 s'élève à 238 K€ et celui de 2011 à 218 K€.



4.3.12.4. Résultat par Action

Nature	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
Résultat net part du groupe	600 235	-1 381 201
Résultat net des activités poursuivies	600 235	-1 381 201
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	10 622 066	11 113 475
Nombre d'actions propres	-51 873	-63 109
Total d'actions (hors actions propres)	10 570 193	11 050 366
Ajustement pour effet dilutif	1 123 176	19 298
Total	11 693 369	11 069 664
Résultat par action non dilué des activités poursuivies	0.1	-0.1
Résultat par action dilué des activités poursuivies	0.1	-0.1

La société a notamment mis en place des bons Breton permettant au Conseil d'Administration de tripler le nombre d'actions de la société en cas d'offre publique non sollicitée. Le Conseil d'administration rendra compte, lors de l'émission de ces bons, des circonstances et raisons pour lesquelles il estime que l'offre n'est pas dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires et qui justifient qu'il soit procédé à l'émission de tels bons, ainsi que des critères et méthodes selon lesquelles sont fixées les modalités de détermination du prix d'exercice des bons.

4.3.12.5. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	KPMG		Jean Pendanx	
	2012	2011	2012	2011
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :				
Cameleon Software	20	20	10	10
Autres prestations				
Sous-total	20	20	10	10
Autres prestations rendues aux filiales intégrées				
Juridique, Fiscal, Social				
Autres				
Total	20	20	10	10

4.3.13. Engagements hors bilan

4.3.13.1. Engagements Reçus

Néant.

4.3.13.2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Labège consentie par la SG	42	0	42	
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525	525		
Total	1 017	975	42	0



De plus :

- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 5 102 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€. La prescription fiscale est arrivée à échéance le 31/12/2012.
- La garantie de passif accordée à Axemble dans le cadre de la cession d'Innocad a été plafonnée à 525 K€. La prescription fiscale est arrivée à échéance le 31/12/2012.

Les engagements sur contrats de location simple et sur les contrats de location financement sont les suivants :

En K€	Montant des loyers futurs non retraités			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Contrats de location pour 9 véhicules	158	63	95	
Contrat de location de l'installation téléphonique	17	17	0	
Total	175	80	95	

4.3.14. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

4.3.14.1. Risques de change

La devise de facturation en 2012 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. Sur l'exercice 2012, hors intercos, Cameleon Software SA a facturé environ 8 milliers de dollars américains et Cameleon Software Inc. a facturé un chiffre d'affaires de 2 990 milliers de dollars américains.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé de Cameleon Software aux variations des taux de change €/USD.

En K\$	31/12/2012
Actifs	2 155
Passifs	1 683
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	472
Taux de change de clôture (€/US\$)	1.3194
Position nette	358
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	4

Note : les soldes mentionnés ci-dessous s'entendent hors intercos.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé de Cameleon Software aux variations des taux de change €/GBP.

En K£	31/12/2012
Actifs	8
Passifs	8
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	0
Taux de change de clôture (€/US\$)	0.8161
Position nette	-1
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	0

Note : les soldes mentionnés ci-dessous s'entendent hors intercos.

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$.



4.3.14.2. Risques de taux et risques liés aux emprunts moyen et long terme

Au 31 décembre 2012, les emprunts contractés par Cameleon Software l'ont été en euro, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

4.3.14.3. Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. Le risque action n'est donc pas significatif.

4.3.14.4. Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité sur un horizon supérieur à 12 mois et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.14.5. Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital.

4.3.15. Informations sur les parties liées

4.3.15.1. Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2012				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	Salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		135 000	60 000	7 474
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		99 201	35 000	4 995
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	102 846		35 000	2 804

Les rémunérations variables de l'exercice 2012 sont versées au début de l'exercice 2013.

Les jetons de présence seront versés en 2013 pour l'exercice 2012 aux trois administrateurs indépendants et représentent 13 154 € :

- Madame Amélie FAURE4 308€
- Monsieur Mike SUTTON4 308€
- Monsieur Philippe GAILLARD4 538€

En €		2011				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		135 000	43 930	6 696
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		100 008	21 280	4 878
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	101 386		20 480	2 838

Les rémunérations variables de l'exercice 2011 sont versées au début de l'exercice 2012.

Les jetons de présence seront versés en 2012 pour l'exercice 2011 aux trois administrateurs indépendants et représentent 13 589 € :

- Madame Amélie FAURE4 294 €
- Monsieur Mike SUTTON4 471 €
- Monsieur Philippe GAILLARD4 824 €



En €			2010			
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	27 600	6 307
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		90 000	18 300	3 597
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 514		18 300	3 237

Les rémunérations fixes des membres susnommés du Conseil d'Administration sont restées stables en 2010 par rapport à 2009.

Les rémunérations variables de l'exercice 2010 ont été versées au début de l'exercice 2011.

Les jetons de présence ont été versés en 2011 pour l'exercice 2010 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE4 357 €
- Monsieur Mike SUTTON4 571 €
- Monsieur Philippe GAILLARD4 786 €

Monsieur Jacques Soumeillan, Madame Françoise Asparre et Monsieur Thibault de Bouville bénéficient du plan de capitalisation bénéficiant à l'ensemble des salariés de Cameleon Software SA et portant sur 1% des rémunérations brutes.

Madame Françoise Asparre et Monsieur Jacques Soumeillan bénéficie d'une couverture privée d'assurance chômage GSC, étant exclus de par leur statut du régime général.

Monsieur Jacques Soumeillan, Madame Françoise Asparre et Monsieur Thibault de Bouville ont bénéficié de plans de stock-options détaillés au sein de la partie 10.1.3. En 2009, 90 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement à Françoise Asparre (40 000 actions) et Thibault de Bouville (50 000 actions), soit une charge IFRS 2 de 81 K€ comptabilisée sur les exercices 2007 (3K€), 2008 (41K€) et 2009 (37K€). En 2011, 550 000 actions gratuites ont été attribuées, sous réserve du respect d'une période de présence de deux années, à Françoise Asparre (140 000 actions gratuites), Jacques Soumeillan (270 000 actions gratuites) et Thibault de Bouville (140 000 actions gratuites), soit une charge IFRS 2 de 303 K€ comptabilisées. A comptabiliser sur les exercices 2011 (80K€), 2012 (151K€) et 2013 (72K€).

4.3.15.2. Définitions des rémunérations des mandataires sociaux

Les parties variables de la rémunération des membres du Conseil d'Administration sont décidées individuellement par le Conseil d'Administration sur la base des performances opérationnelles de la Société au cours de l'année concernée et sur la base des performances individuelles, appréciées sur le plan qualitatif et quantitatif.

4.3.15.3. Modalités de rupture des mandats sociaux

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2012 a décidé, en cas de cessation du mandat social de certains membres du Conseil d'Administration, les modalités suivantes d'indemnisation :

- En cas de cessation de Monsieur Jacques SOUMEILLAN de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 24 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation des deux conditions suivantes, de 18 derniers mois de sa rémunération brute sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - croissance, à périmètre constant, du chiffre d'affaires consolidé du dernier exercice social clos de la Société et de ses filiales, tel qu'arrêté par le Conseil par rapport au chiffre d'affaires consolidé de la Société et de ses filiales de l'avant-dernier exercice social clos ;
 - croissance, à périmètre constant, du carnet de commande Licences + SaaS de la Société et de ses filiales au 31 décembre du dernier exercice social clos par rapport au carnet de commande Licences + SaaS de la Société et de ses filiales au 31 décembre de l'avant-dernier exercice social clos.



Dans l'hypothèse où aucune des deux conditions visées ci-dessus n'est remplie, aucune Indemnité de Départ ne sera versée.

- En cas de cessation de Madame ASPARRE de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général Délégué au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 24 derniers mois de sa rémunération brute précédant la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation des deux conditions suivantes, de 18 derniers mois de sa rémunération brute sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - croissance, à périmètre constant, du chiffre d'affaires consolidé du dernier exercice social clos de la Société et de ses filiales, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration par rapport au chiffre d'affaires consolidé de la Société et de ses filiales de l'avant-dernier exercice social clos ;
 - croissance, à périmètre constant, du carnet de commande Licences + SaaS de la Société et de ses filiales au 31 décembre du dernier exercice social clos par rapport au carnet de commande Licences + SaaS de la Société et de ses filiales au 31 décembre de l'avant-dernier exercice social clos.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, il ne sera alloué aucune indemnité de départ à Madame ASPARRE.

Ces décisions n'ont pas été approuvées par l'Assemblée Générale du 27 août 2012.

4.3.15.4. Autres

La Société a des relations d'affaires (gestion des comptes bancaires, dette moyen long terme, couverture de change, conseil bancaire) considérées comme s'effectuant selon des conditions de marché normales avec les banques commerciales Société Générale et Banque Populaire Toulouse Pyrénées, membres des même groupes que respectivement SGAM (Groupe Société Générale) et Seventure Partners (Groupe Banque Populaire), tous deux actionnaires importants de la société au cours de l'année 2012. Le montant des actifs et passifs est détaillé dans la partie 10.5 dans le détail des emprunts et dettes financières.

Il n'y a pas d'autres relations avec les sociétés liées au groupe Cameleon Software.

4.3.15.5. Evénements postérieurs

Néant.

4.4 Données consolidées 2011 et 2010 et analyse de la situation financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement (CE) 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 29 et 100 du document de référence de l'exercice 2011 déposé auprès de l'AMF en date du 27 avril 2012, sous le numéro D12-0446.
- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 25 et 89 du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 20 avril 2011, sous le numéro D11-0340.
- Les informations financières de l'exercice 2011 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2011 présentées en page 93 du document de référence 2011.
- Les informations financières de l'exercice 2010 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2010 présentées en page 81 du document de référence 2010.

Ces documents sont disponibles sur le site web de Cameleon Software : www.cameleon-software.com.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.



4.5 Informations sur le chiffre d'affaires

4.5.1. Saisonnalité du chiffre d'affaires

Cette information est traitée en partie 4.3.6.5 du présent document.

4.5.2. Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de grosses PMI basées principalement en Europe et aux USA.

On peut citer à titre d'exemple, dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie, les références suivantes : ADT/Tyco, Clear Channel, Gras Savoye, SFR, IMS Health, Technip et ThyssenKrupp.

4.5.3. Dépendance vis-à-vis de la clientèle

- En 2012, le premier client de la Société a représenté 15% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 41%, les dix premiers 59% et les vingt premiers clients 80% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2011, le premier client de la Société a représenté 20% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 42%, les dix premiers 59% et les vingt premiers clients 79% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2010, le premier client de la Société a représenté 18% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 48%, les dix premiers 62% et les vingt premiers clients 80% du chiffre d'affaires consolidé.

4.5.4. Revenus de maintenance

Le chiffre d'affaires de maintenance, constituant une source de revenu relativement récurrente, représente 33% du chiffre d'affaires en 2012, 39% du chiffre d'affaires en 2011 et 36% du chiffre d'affaires en 2010.

4.6 Autres informations

4.6.1. Les fournisseurs

Cameleon Software, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (Suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologies tierces issues d'un fournisseur extérieur. Pour autant, elle emploie un certain nombre de sous-traitants dans son équipe de Recherche et Développement, ce qui crée de fait un lien de dépendance vis-à-vis de ces derniers. De plus, elle sous-traite la prestation d'hébergement de sa plateforme SaaS auprès d'une société américaine, disposant de centres d'hébergement situés aux Etats-Unis. Les risques générés par ces relations sont décrits au sein de la partie 3.2.2 dans « Risques liés aux fournisseurs (hors fournisseurs d'hébergement) » et « Risques liés à la défaillance de notre plateforme SaaS et/ou de notre prestataire d'hébergement ».

4.6.2. Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours des années 2012, 2011, et 2010 en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement, qui, pour mémoire, ont représenté de l'ordre de 18% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2012, 25% en 2011 et 20% en 2010.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice en cours. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice.



4.6.3. La Recherche et Développement

Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Ces derniers sont décrits au sein de la partie 1.2.3.2 du présent document.

4.6.4. Les biens immobiliers significatifs

Cameleon Software loue, dans le cadre de baux 3/6/9, les immeubles de bureaux suivants :

- A Labège, 1 430m² de bureaux, pour un loyer annuel de l'ordre de 179K€/an
- A Boulogne-Billancourt, 234m² de bureaux, pour un loyer annuel de l'ordre de 72,7K€/an

4.6.5. Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges ayant faits l'objet de provisions sont abordés en partie 4.3.10.2 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés). A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Pour autant, la société précise les points suivants :

- Cameleon Software est impliqué dans une action judiciaire menée par une société française à son encontre et contre deux autres éditeurs de logiciels et deux intégrateurs de solutions informatiques. Cette action judiciaire s'inscrit dans le cadre d'un projet de déploiement d'une solution informatique complexe conclu au milieu des années 2000. Cameleon Software considère notamment que le client a été défaillant dans son rôle de maître d'œuvre et qu'il doit à ce titre en supporter les conséquences. Cameleon Software considère aussi n'avoir violé aucune de ses obligations contractuelles et compte défendre ses intérêts avec vigueur. Aucune provision n'a été enregistrée quant à ce litige à la clôture du 31 décembre 2012.
- Les provisions pour Risques et Charges sont présentées au sein des comptes consolidés, en partie 4.3.10.2.

4.6.6. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a pas eu de changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés.



4.7 Comptes sociaux Cameleon Software 2012

4.7.1. Bilan

4.7.1.1. Bilan Actif

En €	31/12/2012				31/12/2011	
		Brut	Amortissement	Net	Net	
Capital souscrit non appelé	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de recherche	AD		AE			
Concessions, brevets	AF	1 641 461	AG	1 167 669	473 792	573 717
Fonds commercial	AH	986 613	AI		986 613	986 613
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	634 492	AU	534 210	100 282	56 773
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations mises en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	564 819	CV	549 818	15 001	1
Créances rattachées	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	149 938	BI	27	149 911	82 154
Total (I)	BJ	3 977 323	BK	2 251 724	1 725 599	1 699 258
Matières premières	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés	BV		BW			
Clients et comptes rattachés	BX	4 339 683	BY	268 127	4 071 556	4 612 219
Autres créances	BZ	9 663 015	CA	8 909 397	753 618	639 511
Capital souscrit et appelé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	3 747 263	CE		3 747 263	1 499 512
Disponibilités	CF	497 765	CG		497 765	332 148
Charges constatées d'avances	CH	110 605	CI		110 605	156 357
Total (II)	CJ	18 358 331	CK	9 177 524	9 180 807	7 239 747
Charges à répartir	CL					
Ecart de conversion	CN	253			253	1 618
Total général	CO	22 335 907	IA	11 429 248	10 906 659	8 940 623



4.7.1.2. Bilan Passif

En €		31/12/2012	31/12/2011
Capital	DA	2 655 517	2 655 463
Primes d'émission	DB	3 717 584	3 717 482
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-3 829 108	-2 259 341
Résultat de l'exercice	DI	894 967	-1 569 767
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	3 438 960	2 543 837
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	0	150 000
Autres fonds propres			
Total (II)	DO	0	150 000
Provision pour risques	DP	173 855	301 722
Provision pour charges	DQ		
Total (III)	DR	173 855	301 722
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU		
Emprunts et dettes financières diverses	DV	870 275	63 095
Avances et acomptes	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	754 132	832 924
Dettes fiscales et sociales	DY	2 170 925	1 914 047
Dettes sur immobilisations	DZ	7 500	
Autres dettes	EA	127 998	195 765
Produits constatés d'avance	EB	3 311 750	2 822 935
Total (IV)	EC	7 242 580	5 828 766
Ecart de conversion	ED	51 264	116 298
Total général	EE	10 906 659	8 940 623



4.7.2. Compte de résultat

En €	31/12/2012			31/12/2011			
	France	Export	Total	Total			
Ventes de marchandises	FA	3 279 900	FB	1 588	FC	3 281 488	2 488 559
Production vendue : biens	FD		FE		FF		
Production vendue : services	FG	4 769 295	FH	984 641	FI	5 753 936	4 788 943
Chiffres d'Affaires nets	FJ	8 049 195	FK	986 229	FL	9 035 424	7 277 502
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	34 403	12 225
Reprises sur amortissements, transfert de charges					FP	261 644	119 581
Autres produits					FQ	36	67 249
Total des produits d'exploitation					FR	9 331 507	7 476 557
Achats de marchandises					FS	8 966	4 619
Variation de stock					FT		
Autres achats et charges externes					FW	2 370 720	2 387 402
Impôts et taxes					FX	254 266	210 842
Salaires et traitements					FY	3 623 361	3 407 716
Charges sociales					FZ	1 827 429	1 685 760
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)					GA	119 660	122 968
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)					GB		
Dotation d'exploitation : sur actif circulant					GC	15 759	110 374
Dotation d'exploitation : risques et charges					GD		158 700
Autres charges					GE	13 731	266 328
Total des charges d'exploitation					GF	8 233 892	8 354 709
Résultat d'exploitation					GG	1 097 615	-878 152
Produits financiers de participations					GJ	148 872	202 016
Produits des autres valeurs mobilières					GK		
Autres intérêts et produits assimilés					GL	59 182	62 595
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 743	66 715
Différences de change					GN	3 122	17 042
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	749	2 314
Total des produits financiers					GP	222 668	350 682
Dotations financières aux amortissements					GQ	614 053	1 298 178
Intérêts et charges assimilées					GR	9 503	2 955
Différences négatives de change					GS	23 138	21 043
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières					GU	646 694	1 322 176
Résultat financier					GV	-424 026	-971 494
Résultat courant avant impôts					GW	673 589	-1 849 646
Produits exceptionnels sur opération de gestion					HA		
Produits exceptionnels sur opération de capital					HB	59 425	100 516
Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
Total des produits exceptionnels					HD	59 425	100 516
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					HE		
Charges exceptionnelles sur opérations de capital					HF	78 323	82 922
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG		
Total des charges exceptionnelles					HH	78 323	82 922
Résultat exceptionnel					HI	-18 898	17 594
Participation des salariés aux résultats					HJ		
Impôts sur les sociétés					HK	-240 276	-262 285
Total des produits					HL	9 613 600	7 927 755
Total des charges					HM	8 718 633	9 497 522
Résultat					HN	894 967	-1 569 767



4.7.3. Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2012

4.7.3.1. Evénements caractéristiques de la période

a. Augmentation de capital

Par décision du conseil d'administration du 30 mars 2012 rectifié le 15 juin 2012, il a été constaté l'exercice par leurs titulaires de 216 BSAR Cameleon Software 2009 émis suivant les délibérations du conseil d'administration du 19 juin 2009 et de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2007. En conséquence de quoi, le capital social a été augmenté de 54 euros par émission de 216 actions ordinaires nouvelles de 0,25 euros de nominal.

b. Obtention d'un prêt OSEO

Un prêt innovation à taux zéro a été accordé et versé par OSEO dans le courant du 1er semestre 2012 pour 750 K€. Cette opération est décrite en partie 4.7.3.3.b note 5.

4.7.3.2. Règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément au Code du Commerce R.123-180 et PCG art 531-1 §1.

La société établit des comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des points invoqués en partie 4.7.3.2.b.
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Changement de méthode

Néant.

c. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, Brevets 1 à 10 ans
- Frais de recherche et de développement..... 10 ans

d. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères du PCG. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

- Les amortissements sont calculés suivant le mode du linéaire



- Les durées d'amortissement pratiquées correspondant aux durées d'usage sont identiques aux durées d'utilisation propre à l'entreprise
- Les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions et sont correctement décomposées.
 - Installations générales, agencements 10 ans
 - Matériel de bureau et informatique..... 1 à 4 ans

f. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

g. Actions propres

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

Les actions propres affectées à la régulation du cours boursier ont également été inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2010, la société détenait au 31 décembre 2011, 63 109 actions. Dans le courant de l'exercice, la société a procédé à l'acquisition de 439 057 actions et à la vente de 450 293 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2012 s'élève à 51 873 actions et figure en diminution des capitaux propres, en application de la norme IAS 32, pour un montant de 54 K€. Le détail des actions propres est décrit en partie 4.7.3.3.a note 3-b.

h. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuels à partir d'une balance âgée. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

i. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciations éventuelles des VMP sont étudiées au cas par cas et déterminées en fonction de la valeur de notre portefeuille à la date de clôture.

j. Produits constatés d'avance

La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenances et des contrats de ventes de licences en mode SaaS par le biais du compte produits constatés d'avance. Pour 2012, il s'agit de la facturation des contrats de maintenance pour la période de couverture de 2013.

k. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.



l. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts,
- Les ventes de souscriptions en mode SaaS sont facturées d'avance, généralement pour une période de 12 mois. Le chiffre d'affaires est reconnu au mois le mois et la société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue par le biais du compte produits constatés d'avance.
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés annuellement, terme à échoir ;
- les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

m. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

n. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés correspond à un produit généré des crédits d'impôts et principalement par un crédit d'impôt recherche pour 238 K€. La société Cameleon Software dispose de reports déficitaires à hauteur de 20 828 K€ à fin 2012.

4.7.3.3. Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1. Immobilisations Incorporelles

Valeurs brutes en € Nature	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Autres logiciels	22 179	2 967		25 146
Nom de Domaine	3 794	0	0	3 794
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	944 058	0	0	944 058
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	986 613	0	0	986 613
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	2 625 105	2 967	0	2 628 073

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

Amortissements en € Nature	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Autres logiciels	6 537	8 487		15 023
Nom de Domaine	0	0	0	0
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	389 780	94 406	0	484 186
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	1 064 778	102 893	0	1 167 670

**Note 2. Immobilisations Corporelles**

Valeurs brutes en € Nature	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Installations Générales, Agencements	248 238	69 918	46 993	271 163
Matériel de Bureau	2 191			2 191
Matériel Informatique	22 375	21 975	33 235	11 116
Mobilier	341 289	8 733	0	350 022
Total	614 093	100 626	80 227	634 491

Amortissements en € Nature	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Installations Générales, Agencements	195 047	14 874	27 866	182 055
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	21 950	1 403	12 012	11 341
Mobilier	340 323	491	0	340 814
Total	557 320	16 768	39 878	534 209

Note 3. Immobilisations financières**3.a. Immobilisations financières**

En € Nature	Brut au 31/12/2012	Provisions	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
Participation C.S. Inc. US	822	822	0	0
Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
Participation C.S. UK	1		1	1
Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
Participation DP Invest	15 000	0	15 000	0
Prêts	0	0	0	0
Cautionnements	52 854	0	52 854	34 933
Autres créances immobilisées	42 679	0	42 679	22 419
Actions propres	54 404	27	54 377	24 802
Total	714 755	549 844	164 911	82 155

La participation chez DP Invest n'a été versée que pour 7 500 €, le solde restant à verser apparaît au passif du bilan dans les dettes sur immobilisations.

3.b. Actions propres

En nombre / En €	31/12/2012		31/12/2011	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Détentions à l'ouverture	63 109	26 853	815 372	483 619
Acquisitions	439 057	350 709	601 640	329 783
Cessions	-450 293	-323 158	-303 903	-164 049
Annulations			-1 050 000	-622 500
Détentions à la clôture	51 873	54 404	63 109	26 853
Dépréciation constatée sur les actions propres affectées à la régularisation du cours		-27		-2 051
Dépréciation qui aurait été constatée sur les actions propres en voie d'annulation		0		0

**Note 4. Variation des provisions des immobilisations financières**

En €	Nature	Valeur au 31/12/2011	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2012
	Participation A.C. Inc. US	822	0	0	822
	Participation A.C. GmbH	473 989	0	0	473 989
	Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
	Prêts	2 500	0	2 500	0
	Actions propres	2 051		2 024	27
	Total	554 368	0	4 524	549 844

Note 5. Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette comptable des titres (en €)	Quote-part du capital détenu	Prêts et avances consenties (VNC)	CA réalisé au 31/12/2012	Résultat réalisé au 31/12/2012
A.C. GmbH (en EUR)	51 129	-4 566 120	0	100%	0	0	-113 071
C.S. Inc. (en USD)	1 000	-5 379 092	0	100%	0	2 844 364	-537 743
C.S. UK (en GBP)	1	-247 667	0	100%	0	39 065	-128 478

Les cautions et avals donnés par la société est détaillé dans la partie 4.7.3.4 note 1. Aucun dividende n'a été versé.

Note 6. Clients et Comptes Rattachés**6.a. Détail des créances clients et comptes rattachés**

En €	Nature	Brut au 31/12/2012	Provisions	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
	Clients	3 997 662	0	3 997 662	4 301 188
	Clients, Effets à Recevoir	0	0	0	0
	Clients douteux	304 162	268 127	36 035	53 760
	Clients, Factures à Etablir	37 858	0	37 858	257 270
	Total	4 339 682	268 127	4 071 555	4 612 218

6.b. Variation des provisions sur créances

En €	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Provisions Clients	300 401	15 759	48 033	268 127
Total	300 401	15 759	48 033	268 127

6.c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Créances	
		- 1 an	+ 1 an
Clients	3 997 662	3 997 662	
Clients, Effets à Recevoir	0	0	
Clients douteux nets de provisions	36 035		36 035
Clients, Factures à Etablir	37 858	37 858	
Total	4 071 555	4 035 520	36 035

**Note 7. Autres Créances et Comptes de Régularisation****7.a. Détail des autres créances et comptes de régularisation**

En €	Libellé	Brut au 31/12/2012	Provisions	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
	Fournisseurs débiteurs	0	0	0	0
	Personnels et Comptes Rattachés	504	0	504	11 269
	Organismes Sociaux	0	0	0	0
	Etat, Crédit d'Impôt Recherche	248 544	0	248 544	218 045
	Etat, Crédits d'Impôts	1 600		1 600	41 268
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	77 998	0	77 998	103 757
	Débiteurs Divers	21 015	0	21 015	32 765
	Charges constatées d'avance	110 605	0	110 605	156 357
	Comptes courants filiales	9 313 355	8 909 397	403 958	232 407
	Total	9 773 621	8 909 397	864 224	795 868

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

Les échéances de toutes les autres créances sont à moins d'un an, à l'exception des comptes courants des filiales qui sont à plus d'un an.

7.b. Variation des provisions des autres créances

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2011	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
	Provisions pour dépréciation autres créances	8 295 596	613 801	0	8 909 397
	Total	8 295 596	613 801	0	8 909 397

Cette provision correspond à une dépréciation des avances consenties à la filiale Access Commerce GmbH pour 4 528 996€, à la filiale Cameleon Software Inc. pour 4 480 360€ et à la filiale Cameleon Software UK pour 303 999€.

Note 8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En €	Nature	Brut au 31/12/2012	Valeur boursière au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011	Valeur boursière au 31/12/2011
	SG Monétaire Jour (SG)	76 992	77 064	49 512	49 725
	BNP Deposit (BNP)	320 270	320 458		
	Dépôts à terme (BPOP)	1 350 000	1 350 000	550 000	550 000
	Dépôts à terme (SG)	1 000 000	1 000 000	900 000	900 000
	Dépôts à terme (BNP)	1 000 000	1 000 000		
	Intérêts courus bons à terme	45 105	45 105	82 158	
	Total	3 792 367	3 792 627	1 581 670	1 499 725

Note 9. Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

**b. Principaux postes du passif du bilan****Note 1. Variation des capitaux propres**

En €	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2011	2 655 463	3 717 482	0	-2 259 342	-1 569 767	2 543 836
Mouvements de la période	54	102				156
Emission de BSAR						0
Annulation des actions propres						0
Affectation résultat exercice précédent				-1 569 767	1 569 767	0
Résultat de l'exercice					894 967	894 967
Situation au 31 décembre 2012	2 655 517	3 717 584	0	-3 829 109	894 967	3 438 959

- Les opérations sur le capital sont décrites en partie 4.7.3.1.a.
- Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72€ ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euro, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euro ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les caractéristiques précises et exhaustives des BSAR sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 23 juin 2009 pouvant être consultée sur le site de l'AMF ou le site de Cameleon Software. A ce jour, 6 942 BSAR Cameleon Software 2009 ont été exercés.



Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°10	Plan N°11	Plan N°12	Plan N°13	Total
Date de l'AGE	30/06/06	20/06/07	30/06/08	21/06/11	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	27/10/06	06/12/07	24/02/11	21/06/11	
Nombre de stock-options attribuées	370 000	420 000	100 000		890 000
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	550 000	0
■ nbre destiné aux mandataires	205 000	190 000	0	550 000	945 000
■ nbre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotis	165 000	230 000	100 000	0	495 000
Date d'expiration	27/10/12	06/12/13	23/02/16	06/12/13	
Juste valeur en €	0.4	0.31	0.21	0.55	
Prix de souscription en €	1.33	0.85	0.61	0	
Nombre d'actions souscrites ou définitivement attribuées	0	0	0	0	0
Nombre de stock-options ou actions gratuites annulées	265 000	176 646	100 000	-	541 646
Options de souscription restantes	105 000	243 354		550 000	898 354

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% ou 100% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites, et attribuées à des salariés basés en France, ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock-options 7,10 et 12 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan; le solde de ce plan, soit 30% des stocks options, a été annulée, les conditions d'allotissement n'ayant pas été respectées.
- Les actions gratuites du plan numéro 12 seront alloties à 100% après une période de 2 années et seront soumises à une période de conservation de deux années supplémentaires.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% ou 100% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 40% pour les plans 10 et 11 et 37% pour le plan 12.;
- Taux sans risque : entre 1,5 et 3%.

La société ne prévoit pas de verser des dividendes pour les 3 années à venir (2012,2013 et 2014).

**Note 2. Capital social**

Le capital social se compose au 31 décembre 2012 de 10 622 066 actions de 0,25€.

En €	Nature	Montant
	Nombre de titres à droit de vote double	2 000 887
	Nombre de titres ordinaires	8 621 179
	Nombre total de titres	10 622 066
	Valeur nominale	0.25
	Capital Social	2 655 517

Note 3. Avances conditionnées

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2011	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2012	Court terme	Long terme
	Avance ANVAR	150 000		150 000	0	0	
	Total	150 000	0	150 000	0	0	0

Note 4. Provisions pour Risques et Charges

En €	Nature	Valeur au 31/12/2011	Dotation	Reprise	Reprise provision non utilisée	Reprise provision utilisée	Valeur au 31/12/2012
	Provisions pour pertes de change	1 619	252	1 619	1 619		252
	Provisions pour risques	258 504		121 900	45 813	76 087	136 604
	Autres provisions	41 600		4 600	4 600		37 000
	Total	301 723	252	128 119	52 032	76 087	173 856

Dans le cours normal de ses activités, Cameleon Software peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Cameleon Software constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour IDR ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais dans les comptes consolidés. L'information concernant ce passif social est communiquée dans la partie 4.7.3.3.d note 2 dans les engagements hors bilan.

Les reprises sur provisions sont détaillées dans la partie 4.7.3.3.c note 1.

Note 5. Détail des emprunts et Dettes Financières

En €	Libellé	Taux intérêt	Valeur au 31/12/2011	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2012	Court terme	Long terme
	Assurance Prospection	0.00%	60 000	59 275		119 275	0	119 275
	OSEO PTZ	0.00%		750 000		750 000	0	750 000
	Intérêts courus		1 000	1 000	1 000	1 000	0	
	Total		61 000	810 275	1 000	870 275	0	

Dans le cadre de l'ouverture de la filiale au Royaume Uni, une garantie « assurance prospection » a été accordée pour un montant de 214 K€. Cette avance est versée sur une période de 3 ans et est remboursable, sans intérêts, à l'issue de la troisième année. Les versements pour la première année ont été reçus pour 119 K€.

**Note 6. Dettes fournisseurs et comptes rattachés****9.a. Détail des dettes fournisseurs et comptes rattachés**

En €	Nature	Brut au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
	Fournisseurs	531 554	573 863	613 986
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	222 579	259 061	258 686
	Total	754 133	832 924	872 672

9.b. Dettes fournisseurs par échéance

En €	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Dettes Fournisseurs	531 554	531 554	0	0
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	222 579	222 579	0	0
	Total	754 133	754 133	0	0

Note 7. Dettes fiscales et sociales**9.a. Détail dettes fiscales et sociales**

En €	Nature	Brut au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
	Personnels et Comptes Rattachés	736 449	557 776	601 782
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	655 543	583 265	581 879
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	658 701	740 300	780 923
	Autres Impôts et Taxes	120 233	32 706	28 975
	Total	2 170 926	1 914 047	1 993 559

9.b. Dettes fiscales et sociales par échéance

En €	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Personnels et Comptes Rattachés	736 449	736 449	0	0
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	655 543	655 543	0	0
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	658 701	658 701	0	0
	Autres Impôts et Taxes	120 233	120 233	0	0
	Total	2 170 926	2 170 926	0	0

Note 8. Autres dettes et comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2012	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
	Garantie de passif Exsyde	90 712	169 036	166 083
	Divers charges à payer	37 286	26 729	65 834
	Produits constatés d'avance	3 311 750	2 822 935	2 096 671
	Total	3 439 748	3 018 700	2 328 588

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance et de revenus de licences en mode SaaS relatifs à la période non courue.

**c. Principaux postes du compte de résultat****Note 1. Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges**

En €	Nature	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
	Reprise de provision pour	48 033	10 307
	Reprise de provision pour	0	0
	Reprise de provision pour risques	121 900	70 797
	Transfert de charges	91 711	38 477
	Total	261 644	119 581

Les transferts de charges représentent 92 K€ sur l'exercice 2012. Ils sont constitués par un remboursements d'honoraires par la compagnie d'assurance, à la réintégration des avantages en nature déclarés, et non décaissés, au titre de la location des véhicules des salariés et à la réintégration de la partie des loyers relatifs aux véhicules pris en charge par certains salariés et de remboursements d'assurance correspondant à des réparations de véhicules.

Note 2. Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherches et de Développement se sont élevés, pour l'exercice 2012 à 1 843 K€.

Note 3. Autres produits

Ce poste comprend les éléments suivants :

- Néant

Note 4. Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les éléments suivants :

- Intérêts bancaires et intérêts des emprunts et dettes 2 K€
- Pertes de change 23 K€
- Dépréciation des comptes courants des filiales 614 K€
- Escomptes accordés 7 K€

Les produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Revenus de placement..... 60 K€
- Intérêts sur compte courant de Access Commerce GmbH..... 77 K€
- Intérêts sur compte courant de Cameleon Software Inc. 67 K€
- Intérêts sur compte courant de Cameleon Software UK..... 5 K€
- Dépréciation de la situation nette de Access Commerce GmbH 5 K€
- Gains de change 4 K€
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres 2 K€
- Reprise sur provision pour dépréciation des prêts 3 K€

Note 5. Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des éléments suivants :

- Valeur comptable des éléments d'actif cédés 40 K€
- Moins-values sur cessions d'actions propres 1 K€
- Condamnation aux prud'hommes 37 K€



Les produits exceptionnels sont principalement constitués des éléments suivants :

- Produits de cession des éléments d'actif cédés 23 K€
- Plus-values sur cessions d'actions propres 36 K€

Note 6. Chiffre d'affaires par zone géographique

En K€	Nature	31/12/2012	31/12/2011
	Ventes France	8 049	6 247
	Ventes Export	986	1 030
	Total	9 035	7 278

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 comprend des frais accessoires pour 926 K€, compensés avec les charges correspondantes. En 2011 des frais accessoires s'élevaient à un montant de 626 K.

Note 7. Effectif

	Equivalent Temps Plein	31/12/2012	31/12/2011
	Cadres	53	54
	Employés	4	5
	Total	57	59

Note 8. Tableau des crédits baux

En €	Libellé	Autres Immobilisations
	Valeur d'origine	776 415
	Amortissements	
	Cumul des exercices antérieurs	762 747
	Exercice en cours	13 668
	Total	776 415
	Valeur nette	0
	Redevances payées	
	Cumul des exercices antérieurs	1 026 370
	Exercice en cours	17 378
	Total	1 043 748
	Redevances à payer	
	A un an au plus	0
	A plus d'un an et moins de cinq ans	0
	A plus de cinq ans	0
	Total	0
	Montant pris en charge dans l'exercice	17 378

**Note 9. Honoraires des commissaires aux comptes**

En K€	KPMG		Jean Pendanx	
	2012	2011	2012	2011
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :	20	20	10	10
Cameleon Software	20	20	10	10
Autres prestations				
Sous-total	20	20	10	10
Autres prestations rendues aux filiales intégrées				
Juridique, Fiscal, Social				
Autres				
Total	20	20	10	10

4.7.3.4. Engagements hors bilan**Note 1. Engagements Reçus**

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Exsyde garantie de passif	91	91		
Total	91	91	0	0

Note 2. Engagements Donnés

	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Labège consentie par la SG	42	0	42	
IDR	158			158
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525		525	
Total	1 175	450	567	158

- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 5 102 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€. La prescription fiscale est arrivée à échéance le 31/12/2012.
- La garantie de passif accordée à Axemble dans le cadre de la cession d'Innocad a été plafonnée à 525 K€. La prescription fiscale est arrivée à échéance le 31/12/2012.



Au 31 décembre 2012, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après :

- Une provision pour indemnité de départ à la retraite est constatée dans les comptes consolidés pour un montant de 158 K€. La charge comptabilisée dans les comptes consolidés en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies, les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite 62 & 67 ans.
 - Droits acquis lors du départ Convention Collective SYNTEC.
 - Table de mortalité Insee 2012
 - Taux de charges patronales 45 %
 - Taux d'actualisation 3.25 %
 - Taux de progression des salaires 2 %
 - Taux de turn over variable en fonction de l'âge de 7% à 20 %

4.7.3.5. Rémunération des mandataires

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2012				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		135 000	60 000	7 474
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		99 201	35 000	4 995
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	102 846		35 000	2 804

Les rémunérations variables de l'exercice 2012 sont versées au début de l'exercice 2013.

Les jetons de présence seront versés en 2013 pour l'exercice 2012 aux trois administrateurs indépendants et représentent 13 154 € :

- Madame Amélie FAURE 4 308 €
- Monsieur Mike SUTTON 4 308 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 538 €

4.7.3.6. Transactions avec les parties liées

Les soldes des comptes courants dans les comptes de Cameleon Software SA au 31 décembre 2012 sont les suivants :

Filiales	CS Inc	AC GmbH	CS UK
Actif			
Comptes courants	4 480 360	4 528 996	303999
Passif			
Néant			
Compte de résultat			
Achats	17 110		52020
Ventes	689 682	2 100	5120
Produits financiers (1)	67 193	77 055	4623

(1) intérêts sur comptes courants



Il n'existe aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et n'ayant pas été conclue à des conditions normales de marché.

4.7.3.7. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

Risques de change

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$.

Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2012, les emprunts contractés par Cameleon Software l'ont été en euro, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. Le risque action n'est donc pas significatif.

Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital.

4.7.3.8. Faits postérieurs

Néant.



5. Evolution récente

Néant.



6. Capital

6.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

6.1.1. Capital social

Au 8 février 2013, le capital social s'élève à 2 655 516,50 €, divisé en 10 622 066 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, entièrement libérées. Cameleon Software est cotée sur Eurolist segment C, avec le code ISIN FR0000074247.

6.1.2. Evolution du capital social de Cameleon Software

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital de Cameleon Software à ce jour :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour la porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 euros pour le porter ainsi de 1 483 146 à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 euros divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.



- L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUN GmbH, apports évalués à la somme globale de 255 645 euros. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 euros par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.
- L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROMEC pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 euros. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 euros divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 euros divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 euros divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 euros divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 1^{er} juin 2005 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 0,5 € à 0,25 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 216 777 euros divisé en 8 867 108 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- Le directoire du 11 mai 2006, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1^{er} juin 2005, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50 815 euros pour le porter de 2 216 777 à 2 267 592 euros, par l'émission de 203 260 actions nouvelles de 0,25 € de nominal chacune, lesdites actions nouvelles étant émises comme composante de la rémunération d'apports en nature de droits sociaux consentis à la société.
- Le Conseil d'Administration du 07 juillet 2006, sur autorisation de l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2006, a décidé d'augmenter le capital social. Le Président du Conseil d'administration, par une décision du 11 août 2006, agissant sur subdélégation, a limité cette augmentation de capital à 582 047,00 euros, pour le porter de 2 267 592 euros à 2 849 639 euros, par l'émission de 2 328 188 actions nouvelles de 0,25 € chacune, lesquelles ont été intégralement souscrites et libérées.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 06 décembre 2007, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par le Directoire du 11 mai 2006, a constaté l'émission de 176 568 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.



- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 22 décembre 2009, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1^{er} juin 2005 et dans le prolongement d'une décision d'attribution d'actions gratuites du 6 décembre 2007, a constaté l'augmentation du capital social de 22 500 euros par incorporation de réserves et primes d'émission suite à l'attribution gratuite définitive de 90 000 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 916 281 euros divisé en 11 665 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 21 juin 2011, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du même jour, a décidé de l'annulation de 1 050 000 actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachats d'actions, de 0,25 € de valeur nominale. Par conséquent, le capital social a été réduit de 262 500 euros
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 21 juin 2011, a constaté l'exercice par leur titulaire de 6 726 bons de souscription d'actions émis suivant délibérations du Conseil d'Administration du 19 juin 2009, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2007. En conséquence, le capital social a été augmenté de 1 681,50 euros, par émission de 6 726 actions ordinaires nouvelles de 0,25 € de valeur nominale, et s'est trouvé fixé à 2 655 462,50 euros.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 30 mars 2012, a constaté l'exercice par leurs titulaires de 216 bons de souscription d'actions. En conséquence, le capital social a été augmenté de 54 euros, par émission de 216 actions ordinaires nouvelles de 0,25 € de valeur nominale, et s'est trouvé fixé à 2 655 516,50 euros.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société sur les quatre dernières années.

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis ou annulés	Nominal de l'action	Augmentation et diminution de capital	Capital Social	En nombre de titres
11.05.06	Augmentation de capital par apport en nature	203 260	0,25 €	50 815€	2 267 592 €	9 070 368
11.08.06	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 328 188	0,25 €	582 047€	2 849 639 €	11 398 556
06.12.07	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	176 568	0,25 €	44 142€	2 893 781 €	11 575 124
22.12.09	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes d'émission	90 000	0,25 €	22 500 €	2 916 281 €	11 665 124
21.06.11	Diminution de capital par annulation d'actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions	1 050 000	0,25 €	(262 500 €)	2 653 781 €	10 615 124
21.06.11	Augmentation de capital suite à l'exercice par leurs titulaires des bons de souscription d'actions	6 726	0,25 €	1 681,50 €	2 655 462,50 €	10 621 850
30.03.12	Augmentation de capital suite à l'exercice par leurs titulaires des bons de souscription d'actions	216	0,25€	54€	2 655 516,50€	10 622 066



6.1.3. Situation du capital social et des droits de vote au 15 février 2013 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	15 février 2013				23 février 2012 (1)				18 mars 2011 (2)			
	Nombre d'actions détenues	En %	Nombre de droits de vote théoriques	En %	Nombre d'actions détenues	En %	Nombre de droits de vote théoriques	En %	Nombre d'actions détenues	En %	Nombre de droits de vote théoriques	En %
Jacques Soumeillan	317 387	3,0	484 962	3,8	317 387	3,0	480 841	3,8	321 508	2,8	489 083	3,6
Thibault de Bouville	206 585	1,9	258 036	2,0	206 585	1,9	258 036	2,0	201 882	1,7	202 462	1,5
Sylvie Rougé	108 360	1,0	140 672	1,1	108 360	1,0	140 672	1,1	108 360	0,9	140 672	1,0
Françoise Asparre	310 898	2,9	471 365	3,7	310 898	2,9	471 365	3,7	310 898	2,7	431 365	3,2
Actionnariat Dirigeant au nominatif	943 230	8,9	1 355 035	10,7	943 230	8,9	1 350 914	10,7	942 648	8,1	1 263 582	9,3
Actionnariat Salarié au nominatif	3 366	0,0	6 732	0,1	2 892	0,0	5 784	0,0	2 892	0,0	5 784	0,0
SPEF eFund					0	0,0	0	0,0	889 825	7,6	889 825	6,5
AMUNDI					0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
IRDI	804 383	7,6	1 608 766	12,7	804 383	7,6	1 600 523	12,7	804 383	6,9	1 600 523	11,8
SOPROMECS participations	301 685	2,8	603 370	4,8	301 685	2,8	603 370	4,8	301 685	2,6	603 370	4,4
Actionnaires Financiers au nominatif	1 106 068	10,4	2 212 136	17,5	1 106 068	10,4	2 203 893	17,4	1 995 893	17,1	3 093 718	22,7
Flottant	8 569 402	80,7	9 048 050	71,7	8 569 660	80,7	9 079 657	71,8	7 673 691	65,8	8 188 846	60,2
Actions auto-détenues					0	0,0	0	0,0	1 050 000	9,0	1 050 000	7,7
Total	10 622 066	100,0	12 621 953	100,0	10 621 850	100,0	12 640 248	100,0	11 665 124	100,0	13 601 930	100,0

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2011

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2010

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 15 février 2013.

Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant, directement, indirectement ou de concert, 2% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société, à l'exception de :

- ESW, qui a réalisé au 20 décembre 2012 une déclaration de franchissement de seuil des 4% à la baisse, déclarant posséder, à cette date, 420 000 actions au porteur.
- Sonorfi, qui a réalisé au 1^{er} août 2012 une déclaration de franchissement de seuil des 2% à la hausse, déclarant posséder, à cette date, 254 909 actions au porteur.

Au 15 février 2013, la Société compte 69 actionnaires au nominatif.

6.1.4. Rachat par la Société de ses propres actions

Ce point est traité au sein des annexes consolidées en partie 4.3.10.1.b.

6.1.5. Capital potentiel

A ce jour, les titres de capital potentiel sont constitués d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle maximale de 3 448 690 prenant pour hypothèse que les stock-options et les actions gratuites donnent lieu à la création de 793 354 titres et les BSAR à la création de 2 655 336 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés au sein de la partie 4.3.10.1 du présent document. Ce capital potentiel représente une dilution potentielle maximale de l'ordre de 24,5%.

De plus, la société a mis en place des bons Breton qui sont décrit au sein de la partie 4.3.12.4 des Comptes Consolidés.



6.1.6. Capital autorisé non émis

Ce point est traité au sein du rapport de gestion en partie 8.1.7.

6.2 Pacte d'actionnaires

Néant.

6.3 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Néant.

6.4 Nantissements

Néant.

6.5 Dividendes

6.5.1. Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

6.5.2. Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

6.5.3. Politique en matière de distribution de dividendes

Cameleon Software est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2012, 2013 et 2014.



6.6 Marché du titre Cameleon Software

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Janvier 2010	0,75	753 700	566
Février 2010	0,69	351 900	246
Mars 2010	0,68	216 300	147
Avril 2010	0,74	1 712 100	1 262
Mai 2010	0,71	641 700	455
Juin 2010	0,65	275 700	180
Juillet 2010	0,69	311 900	216
Août 2010	0,62	199 800	125
Septembre 2010	0,63	136 800	86
Octobre 2010	0,66	725 600	479
Novembre 2010	0,63	249 000	156
Décembre 2010	0,60	254 800	153
Janvier 2011	0,62	709 500	437
Février 2011	0,61	1 198 600	734
Mars 2011	0,58	3 980 000	2 321
Avril 2011	0,60	2 300 300	1 379
Mai 2011	0,55	888 200	490
Juin 2011	0,56	1 937 300	1 079
Juillet 2011	0,54	592 200	322
Aout 2011	0,45	484 600	216
Septembre 2011	0,44	707 600	315
Octobre 2011	0,47	635 900	296
Novembre 2011	0,39	238 400	94
Décembre 2011	0,41	934 400	385
Janvier 2012	0,47	1 405 200	663
Février 2012	0,50	403 200	201
Mars 2012	0,48	177 700	86
Avril 2012	0,47	310 100	146
Mai 2012	0,44	172 600	77
Juin 2012	0,43	198 700	85
Juillet 2012	0,57	177 000	1 017
Aout 2012	0,67	1 037 800	696
Septembre 2012	0,77	1 391 800	1 072
Octobre 2012	0,88	1 339 100	1 172
Novembre 2012	1,11	2 485 200	2 748
Décembre 2012	1,05	923 800	970
Janvier 2013	1,27	2 164 800	2 748

Source : Yahoo Finance

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture de Cameleon Software le 15 février 2013 était de 1,29€.



7. Renseignements juridiques

7.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Cameleon Software.

7.2 Siège social

185 Rue Galilée – Le Galilée

31670 Labège - France

Téléphone 0811 70 78 78

7.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

7.4 Forme juridique

Cameleon Software SA est une société soumise au droit français, organisée selon le mode de gestion à Conseil d'Administration et Président. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

7.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

7.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques : conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

7.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

7.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.



7.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

7.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment, par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion selon les modalités prévues par la Loi au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute de quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

7.11 Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.



7.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 1^{er} octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

7.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999.

Au 8 février 2013, le nombre d'actions à droit de vote double est de 2 000 887.

7.14 Limitation des droits de vote

Aucun actionnaire ne peut exprimer plus de 15% du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la société sauf s'il dispose de droits de vote double. Dans ce dernier cas, s'il dispose de droits de vote double, la limite du nombre total des droits de votes attachés aux actions de la société sera fixée à 30% de l'ensemble des droits de vote. Ces limitations deviennent caduques lorsqu'une personne physique ou morale, seule ou avec une ou plusieurs personnes physiques ou morales, vient ou viennent à détenir plus de 50.01% des droits de vote, à la suite d'une offre publique d'échange ou d'acquisition visant la totalité des actions de la société.

7.15 Documents et informations accessibles au public

Sont accessibles au public et à disposition au siège social de la Société les documents suivants:

- Statuts de la Société,
- Publications trimestrielles de Chiffre d'Affaires,
- Rapport semestriel d'activité,
- Publications semestrielles du Résultat Net,
- Comptes Annuels,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,



- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites,
- Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes,
- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société en cas de variation significative,
- Description des programmes de rachat d'actions propres,
- Communiqués de Presse,
- Communiqués publiés par l'émetteur au titre de l'obligation d'information permanente,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions.

De plus, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions suite à la transposition de la Directive Transparence, une rubrique dédiée à l'information financière réglementée est disponible sur notre site internet www.cameleon-software.com.



7.15.1. Communiqués de presse publiés du 25 janvier 2012 au 5 février 2013 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com

Date	Titre
05/01/2013	CameleonTouch distingué pour ses fonctions collaboratives et sociales
1/01/2013	Chiffre d'affaires 2012 : +27% Un 4ème trimestre particulièrement dynamique : +36%
14/01/2013	Bilan Semestriel du Contrat de Liquidité
09/01/2013	Meilleure performance boursière d'Euronext Paris en 2012 : + 208%
08/01/2012	Calendrier de Communication Financière 2013
13/11/2012	Le Groupe MMA sélectionne Cameleon Software
30/10/2012	Croissance sur le T3 2012 : +43%
02/10/2012	L'opérateur américain Cable ONE choisit Cameleon Software pour configurer des offres dans le Cloud
17/09/2012	Le configurateur mobile sur iPad de Cameleon Software cité dans l'étude Hype Cycle du Gartner
17/09/2012	Cameleon Software annonce le lancement de Cameleon Touch
05/09/2012	Cameleon Software Rapport Financier Semestriel S1 2012
05/09/2012	Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 27 août 2012 Détail du vote par résolution
29/08/2012	Compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 27 août 2012
27/08/2012	Résultat net du premier semestre 2012 positif : 7% du chiffre d'affaires
23/08/2012	Cameleon Software annonce sa participation comme Gold Sponsor à Dreamforce 2012
17/07/2012	Le Groupe SMABTP choisit Cameleon Software pour bâtir des offres d'assurances sur mesure
16/07/2012	Le Conseil d'Administration convoque une Assemblée Générale Mixte le 27 août 2012
11/07/2012	Trimestre record : +41%
10/07/2012	La Mutuelle Générale de l'Education Nationale sélectionne Cameleon Software
09/07/2012	PEER 1 Hosting choisit Cameleon Software pour booster ses ventes à échelle mondiale
07/06/2012	Cameleon Software & Lapeyre : 20 ans d'innovation industrielle et commerciale
01/06/2012	Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires Cameleon Software - 14 juin 2012
24/05/2012	OSEO soutient l'ambition « mobile » de Cameleon Software
03/05/2012	Cameleon Software - Chiffre d'Affaires 1er trimestre 2012
27/04/2012	Cameleon Software - Document de référence 201
18/04/2012	Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires Cameleon Software 25 mai 2012
10/04/2012	Cameleon Software lance Cameleoncloud CPQ sur Force.com pour rationaliser les processus de vente
05/04/2012	Zamil Air Conditioners (ZAC) choisit Cameleon Software pour améliorer ses processus de vente
30/03/2012	Cameleon Software annonce son Résultat Net pour l'exercice 2011 Accélération de la transformation du business vers le SaaS
30/03/2012	Un acteur majeur du secteur financier choisit Cameleon Software pour rationaliser son processus de vente
15/02/2012	Chiffres d'Affaires 2011 : Accélération de la transformation du business model vers le SaaS
13/02/2012	Cameleon Software signe un partenariat avec l'allemand Nefos
03/02/2012	Calendrier de Communication Financière pour 2012
30/01/2012	Clear Channel sélectionne Cameleon Software
26/01/2012	La Mutuelle Générale déploie la solution d'aide à la vente de Cameleon Software
25/01/2012	Touring Club Suisse (TCS) choisit Cameleon Software pour accompagner le développement de ses offres



7.15.2. Informations publiées au BALO, du 1^{er} janvier 2012 au 8 février 2013, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Objet
10/08/2012	Publications périodiques : Sociétés commerciales et industrielles (Comptes annuels)
20/07/2012	Convocations : Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts
11/07/2012	Avis divers
01/06/2012	Convocations : Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts
09/05/2012	Convocations : Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts
18/04/2012	Convocations : Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts

7.16 Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software relatif à la gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios concernant le capital sain, afin de faciliter et pérenniser son activité et ses relations avec ses salariés, et de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder à des augmentations de capital. De plus, dans un but de fidélisation de ses personnels clés, la société a émis des titres de capital potentiel décrits en 4.3.10.1.



8. Rapports

8.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

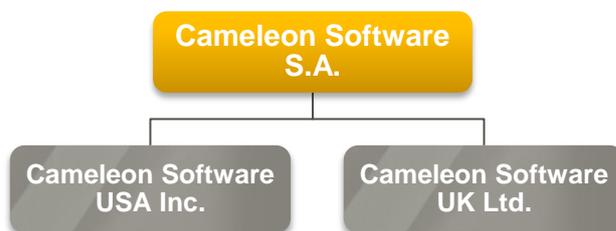
Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe prévu par les dispositions de l'article L 233-26 du même code, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2012. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L 225-115 du Code de commerce et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

8.1.1. L'activité

8.1.1.1. L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme au 31 Décembre 2012



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2012 : Cameleon Software SA est la maison mère. Cameleon Software USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Elle est liée à Cameleon Software SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Cameleon Software USA Inc. verse des redevances à Cameleon Software SA au titre du contrat VAR et perçoit des revenus au titre du contrat ad-cost. Cette filiale joue le rôle de distributeur pour les solutions Cameleon éditées par Cameleon Software SA. Cameleon Software UK Ltd, qui a été créé au cours de l'année 2011, joue le même rôle sur le territoire du Royaume-Uni et bénéficie des mêmes types d'accord. Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'année 2007.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 a atteint 10,43 M€, dont 8,09 M€ en Europe et 2,34 M€ en Amérique du Nord. Pour mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 8,22 M€. Le résultat opérationnel se traduit par un gain de 0,54 M€ à comparer avec une perte de 1,47 M€ dégagée à la clôture de l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net se traduit par un bénéfice de 0,06 M€.

Au 31 décembre 2012, le résultat net consolidé du Groupe se traduit par un gain de 0,60 M€. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 5,09 M€ et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 4,87 M€.



C. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé : les faits marquants de l'exercice et les perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire s'élève à 10,43M€ sur l'exercice 2012, contre 8,22M€ sur l'année 2011, soit une croissance de +27% sur l'année.

(M€)	2012	2011
Revenu Logiciel	7,55	6,20
Revenu Services Associés	2,89	2,02
Chiffre d'affaires	10,43	8,22
Marge brute	10,21	8,11
Frais de personnel	(6,89)	(6,09)
Résultat opérationnel courant	0,57	(0,91)
Frais non récurrents	(0,03)	(0,55)
Résultat opérationnel	0,54	(1,47)
Financier et autres	0,06	0,09
Résultat net	0,60	(1,38)

(Normes IFRS, données provisoires)

Sur le quatrième trimestre, le Groupe a poursuivi aux Etats-Unis son développement des ventes en mode SaaS, avec notamment les signatures de contrats avec l'un des leaders mondiaux de l'optique et de l'ophtalmologie ou avec le premier groupe mondial de média pour l'éducation. Sur cette zone, l'activité est en croissance de +39% sur l'année. Cameleon Software a aussi réalisé des ventes importantes auprès de grands comptes dans le secteur des assurances et des mutuelles en Europe. MMA, 3^{ème} compagnie d'assurance à réseau d'agents de France, va déployer la solution Cameleon sur tous ses canaux et supports de ventes. Cameleon est devenu de fait le leader naturel du CPQ sur ces marchés. De plus, la société a renforcé en 2012 sa base installée dans le monde de l'Industrie, du High-Tech et du Life Science.

Le revenu récurrent (redevances de maintenance et redevances SaaS) représente, en 2012, 40% du chiffre d'affaires consolidé. Le revenu SaaS croît de 270% sur la période.

Le Résultat Opérationnel Courant bénéficie de la croissance de l'activité, le niveau de point mort étant en ligne avec les prévisions à 9,83 M€. Le Résultat Net est positif à hauteur de +0,6 M€, contre une perte de -1,38 M€ en 2011.

La société rappelle qu'elle n'active pas de frais de R&D.

Le taux de R&D/Chiffre d'affaires se situe à 17,66% sur l'exercice 2012, contre 25% en 2011. Compte tenu du développement de la société, ce taux devrait se stabiliser voire diminuer dans les années futures.

On note aussi la forte augmentation de la trésorerie nette de la société, qui passe de 1,76 M€ au 31 décembre 2011 à 4 M€ au 31 décembre 2012, qui s'explique par le résultat sur la période et une évolution favorable du besoin en fonds de roulement.

Le bilan de clôture est présenté ci-après :

Actif en M€	2012	2011
Ecart d'acquisition	2,80	2,80
Autres actifs non courants	0,73	0,77
Clients	5,05	5,42
Autres actifs courants	0,47	0,58
Trésorerie	4,87	2,02
Total actif	13,92	11,58
Passif en M€	2012	2011
Capitaux propres	5,09	4,31
Dettes financières long terme	0,87	0,06
Dettes financières court terme	-	0,20
Dettes fournisseurs	0,88	0,87
Autres dettes	2,79	2,68
Produits constatés d'avance	4,29	3,45
Total Passif	13,92	11,58

(Normes IFRS, données provisoires)



Jacques Soumeillan, Président du Conseil d'Administration de Cameleon Software, indique : «L'année 2012, qui consacre le retour de Cameleon Software à la rentabilité, atteste de la pertinence des choix stratégiques opérés en 2009 lorsque la société s'est réinventée en se focalisant sur son actif essentiel, sa solution CPQ et sur son marché de prédilection, les grandes entreprises. Elle a dès lors lancé la transformation de son business model en un modèle SaaS. Ce modèle consiste en une souscription pluriannuelle de licences, déployées progressivement et facturées annuellement. Il permet une augmentation régulière des revenus récurrents, accroît la visibilité et améliore la rentabilité, une fois la période d'amorçage passée. 2012 constitue un exercice charnière qui nous place aujourd'hui dans les meilleures conditions possibles pour poursuivre notre développement auprès des grands comptes en mode SaaS tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Notre situation financière saine, renforcée par une forte génération de trésorerie en 2012, nous permettra de déployer sereinement notre plan de développement centré sur l'innovation. Ces éléments nous rendent confiants dans notre capacité à maintenir une forte dynamique commerciale en 2013 qui aura, du fait de la prépondérance du SaaS, un impact plus grand sur la prise de commande que sur le revenu à court terme. »

d. L'activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré en 2012, 17,66 % de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon.

e. L'évolution prévisible, les perspectives d'avenir et les événements importants depuis la clôture

Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant.

Prises de participation et de contrôle

Néant

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport, partie 8.1.10.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport, partie 8.1.10..

Perspectives d'avenir

Cameleon Software compte poursuivre en 2013 la stratégie d'entreprise présentée ci-après :

- innovation technologique autour de la suite logicielle Cameleon, validée par plusieurs entreprises prestigieuses dans le cadre de projets stratégiques ;
- poursuite de la verticalisation de l'offre Cameleon afin de répondre aux besoins propres de ces différents marchés et poursuite du développement de l'activité Cameleon au sein de nouveaux marchés (Assurances, Télécommunications et High-tech) ;
- accélération de la diffusion de la suite logicielle Cameleon en Europe et aux Etats-Unis ;
- poursuite de la modification du business model vers un modèle mixte SaaS/Licence.

f. L'activité et les résultats du Groupe par branche d'activité

S'agissant de la filiale américaine Cameleon Software USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2012, un chiffre d'affaires de 2,843 M\$ pour un résultat net négatif de 0,54M\$.

S'agissant de la filiale anglaise Cameleon Software UK Ltd

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon au Royaume-Uni. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2012, un chiffre d'affaires de 0 M£ pour un résultat net négatif de 0,13 M£.



S'agissant des filiales canadienne Access Commerce Inc. et allemande Access Commerce GmbH

La filiale allemande Access Commerce GmbH est en sommeil.

g. Délai de paiement des fournisseurs

En €	Echéances non échues	<30 jours	30 j<X<60 j	>60 jours
Au 31 décembre 2009	84 790	140 161	37 936	183 698
Au 31 décembre 2010	123 012	188 931	29 385	272 658
Au 31 décembre 2011	123 213	149 950	74 777	264 781
Au 31 décembre 2012	140 671	183 647	74 245	255 454

8.1.1.2. Activité propre de la société Cameleon Software SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2012 s'élève à 9,04 M€. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période 9,33 M€ ; les charges d'exploitation se sont élevées à 8,23 M€ dégageant en conséquence un résultat d'exploitation de +1,10 M€. Le résultat financier de l'exercice est de -0,42 M€, portant le résultat courant à +0,67 M€. Le résultat exceptionnel est une perte de 0,02 M€, le résultat net de l'exercice se traduit par une perte de -0,89 M€.

b. Faits marquants

Cf. la partie 4.3.7.1 des annexes aux comptes sociaux.

8.1.2. Le résultat

8.1.2.1. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par un gain de 894 967 €, au débit du compte "report à nouveau".

8.1.2.2. Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.1.2.3. Charges non déductibles fiscalement

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 31 728 € pour Cameleon Software SA.

8.1.3. Le capital de la Société

8.1.3.1. Actionnariat de la Société

L'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 11 février 2013, plus de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales, est :

- IRDI

8.1.3.2. Actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2012, Cameleon Software détient 51 873 actions propres.



8.1.4. Les mandataires

8.1.4.1. Politique en matière de gouvernement d'entreprise

Cameleon Software est organisée selon un mode de gestion à Conseil d'Administration.

8.1.4.2. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-après.

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre fonction dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Président Directeur Général	30-06-06	AGO 2012	-	Vice-Président du Cluster des Entreprises Numériques DigitalPlace, Directeur Général d'Access Commerce GmbH, Président de Cameleon Software USA Inc., Director of Cameleon Software UK Ltd.
Françoise Asparre	Administrateur et Directeur Général Délégué	30-06-06	AGO 2012	-	Néant.
Thibault de Bouville	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	Salarié	Membre du Conseil d'Adelya SAS, Vice-Président Cameleon Software USA Inc., Director of Cameleon Software UK Ltd.
Philippe Gaillard	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Gérant de PGA Conseil & Participations SAS, Gérant de Prato Europe, Administrateur d'Evidency, de Neocase Software et de TellMePlus.
Mike Sutton	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Vice-Président de l'organisme 'PASEO', Vice-Président de l'association 'Les Amis des Nuits Musicales d'Uzes', Gérant de SCI 'Sutton'.
Amélie Faure	Administrateur	06-05-08	AGO 2012	-	Présidente du Conseil d'administration d'Augure, Administrateur de Quelle Energie, Gérante de Business Accelerator, secrétaire générale de PME Finance, Mandataire de MakeMeReach, Administratrice de Distribeo, Directrice générale de IsCool entertainment, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Publique d'Investissement (BPI).

8.1.4.3. Les jetons de présence

Il a été versé des jetons de présence, au titre de l'exercice 2012, comme suit :

- Monsieur Mike SUTTON4 308€
- Madame Amélie FAURE4 308€
- Philippe GAILLARD4 538€

8.1.4.4. La rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est présentée de façon exhaustive en partie 4.3.15.1 du présent document.



8.1.4.5. Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont:

■ Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit S.A - 224 rue Carmin - B.P. 17610 - 31676 Labège cedex

Monsieur Pendanx - 8 impasse du Clos d'Ariane - 31770 Colomiers

■ Commissaires aux comptes suppléants

KPMG Audit IS SAS - Immeuble Le Palatin - 3 cours du triangle - 92939 Paris La défense

Monsieur Chluda - 65 chemin des Ramassiers - 31770 Colomiers

8.1.5. Les salariés

Au 31 décembre 2012, le Plan d'Épargne Entreprise Cameleon Software représente 25 089 actions, soit 0,24 % du capital social de la Société. Il est précisé que certains salariés sont actionnaires de Cameleon Software en dehors du cadre du PEE.

8.1.6. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

8.1.7. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation	AG	Durée	Montant nominal maxi. d'augmentation de capital	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	14/06/12	26 mois	531 092,50 € (*)	Non utilisée de capital social
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription	14/06/12	26 mois	1 700 000 € (*)	Non utilisée de capital social
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription et délai de priorité obligatoire par offre au public	14/06/12	26 mois	1 700 000 € (*)	Non utilisée de capital social
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription par placement privé	14/06/12	26 mois	1 700 000 € (*)	Non utilisée de capital social et à 20 % du capital par an



Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières	14/06/12	26 mois	10 % (*) du capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	27/08/12	26 mois	+ 5 % (*) du capital social	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	21/06/11	38 mois	550 000 actions	Utilisée intégralement en 2011
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	14/06/12	38 mois	200 000 actions	Non Utilisée
Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société	27/08/12	18 mois	5 832 562 €	Non Utilisée
Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration pour diminuer le capital par annulation d'actions rachetées par la société en vue d'un programme de rachat d'actions	27/08/2012	24 mois	10% du capital social	Non utilisée

(*) Le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du code de commerce et D 155-4 nouveau du Décret du 23 mars 1967, et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, soit 10 %, lorsque le Conseil d'administration constate une demande excédentaire.

8.1.8. Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Direction de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Votre Direction vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'elle vous propose.



8.1.9. Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA

En €	2008	2009	2010	2011	2012
Capital en fin d'exercice					
Capital en fin d'exercice (en €)	2 893 781	2 916 281	2 916 281	2 665 463	2 655 517
Capital en fin d'exercice (en nbre)	11 575 124	11 665 124	11 665 124	10 621 850	10 622 066
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 254 286	7 180 828	8 093 478	7 277 502	9 035 424
Impôts sur les sociétés	438 531	297 780	271 120	262 285	240 276
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat net après impôts	630 140	-293 740	36 546	-1 569 767	894 967
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat net après impôts	0,05	-0,03	0,00	-0,1	+0,1
Dividendes attribués à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	73	58	53	60	57
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 040 100	3 361 989	3 396 587	3 407 716	3 623 361
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 918 719	1 612 682	1 600 423	1 685 760	1 827 429

8.1.10. Annexes relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale suivant le Décret N°2012-557 du 24 avril 2012

8.1.10.1. Conséquences sociales de l'activité

■ Effectifs

■ Répartition des effectifs au 31 décembre 2012 par sexe

■ Femmes	36%
■ Hommes.....	64%

■ Répartition des effectifs au 31 décembre 2012 par âge

■ 20-25 ans	7%
■ 25-35 ans	22%
■ 35-45 ans	47%
■ Plus de 45 ans	24%

■ Répartition des effectifs au 31 décembre 2012 par zone géographique

■ Lyon	7%
■ Paris	15%
■ Toulouse	78%



■ Emploi

- La société Cameleon Software a embauché au cours de l'exercice 2012 :
 - 4 consultants en CDI,
 - 1 Ingénieur d'Affaires en CDI,
 - 1 Assistante Juridique en CDD d'un mois,
- La société Cameleon Software a licencié au cours de l'exercice 2012 :
 - 1 Ingénieur d'Affaires,
 - 1 Consultante Avant-Vente

Les rémunérations et leurs évolutions sont gérées par le comité de direction de la société Cameleon Software qui alloue à chaque année civile une enveloppe budgétaire pour chacune des équipes de la société. Cette enveloppe est communiquée à chacun des managers concerné qui prépare, pour chacun de ses collaborateurs, les augmentations individuelles ; cela est ensuite validé par le comité de direction.

■ L'organisation du travail

La société Cameleon Software applique un accord d'entreprise mis en place le 1^{er} juillet 2000 dont les principes sont :

- Les Cadres ayant un coefficient égal ou supérieur au coefficient 170 Pos 3-1 de la convention collective Syntec ont un forfait annuel de 217 jours travaillés avec la prise de 11 journées RTT par an.
- Les Cadres ayant un coefficient inférieur à 170 Pos 3-1 et les ETAM ont également 11 jours RTT par an mais leur temps de travail est comptabilisé sur une période de 4 semaines.

Concernant l'absentéisme la société Cameleon a très peu d'absentéisme et suit cela à travers ses outils de gestion des Ressources Humaines.

■ Les Relations Sociales

La société Cameleon Software a procédé au renouvellement de la Délégation Unique du Personnel en juillet 2011.

Les accords collectifs mis en place au sein de Cameleon Software sont :

- Accord sur la réduction du temps de travail,
- Accord sur l'égalité professionnelle Hommes-Femmes,
- Accord sur l'emploi des Seniors,
- Plan Epargne Entreprise,
- Contrat d'Intéressement,
- Contrat de participation,
- Contrat de retraite par Capitalisation,
- Contrat de Mutuelle et Prévoyance,

■ Santé et Sécurité

La société Cameleon Software et la Délégation unique du personnel ont communiqué en octobre 2011 à l'ensemble du personnel de la société afin de mettre en place un CHSCT. Faute de candidature un PV de carence a été établi le 25 novembre 2011.

La société Cameleon Software n'a enregistré aucun accident du travail au cours de l'exercice 2012 et n'a jamais eu de maladie professionnelle.

■ La Formation

Chaque année la société Cameleon Software établit son plan de formation en fonction des besoins de ses collaborateurs et des orientations stratégiques de la société. Au titre de l'exercice 2012, Il a été dispensé 518 heures de formation avec des organismes extérieurs au titre de la formation continue. Il a été également dispensé de la formation interne sur la suite logicielle Cameleon.



■ Egalité de traitement

La société Cameleon Software a mis en place en fin d'année 2011, un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle Hommes-Femmes, avec la délégation unique du personnel applicable sur une durée de 3 ans.

Cet accord sur l'égalité professionnelle vise à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'entreprise au travers de l'accès à l'emploi, l'évolution professionnelle et la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Cameleon Software ouvre ses opportunités d'emploi, lorsqu'elle en a, à l'ensemble des candidats, dont les travailleurs handicapés.

En parallèle, la société travaille avec des entreprises employant du personnel handicapé (ESAT) pour ces travaux d'impression notamment.

■ Relations entretenues avec les établissements supérieurs

Régulièrement, certains salariés de la société Cameleon Software interviennent suivant leurs spécialités dans des établissements supérieurs du bassin Toulousain et Parisien pour des conférences à des fins de représentation et de communication.

8.1.10.2. Conséquences environnementales de l'activité

■ Politique générale en matière environnementale

La société Cameleon Software ne génère aucun risque environnemental dû à son activité de services sur internet.

Le personnel de la société est cependant sensibilisé au tri des papiers et ordures qu'il effectue en conséquence.

■ Pollution et gestion des déchets

Par son activité d'édition de logiciels, la société Cameleon Software ne génère aucun risque environnemental.

■ Changement climatique

Excepté les gaz à effet de serre rejetés par les véhicules de la société Cameleon Software, son activité d'édition de logiciels n'influe aucunement sur le changement climatique.

■ Protection de la biodiversité

La société Cameleon Software pratique le tri sélectif des papiers et ordures ménagères selon les moyens mis à sa disposition.

Les matériels et composants informatiques et de téléphonie usagés font l'objet d'un recyclage adapté.

■ Sous-traitance et fournisseurs

Dans le cadre des contrats fournisseur et sous-traitance, il est coutume de signer un code de bonne conduite visant à mettre en œuvre tous les efforts pour respecter la législation en matière sociale et environnementale qui implique par exemple de respecter la santé des travailleurs ou encore de prévenir toute forme de corruption.



8.2 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Cameleon Software S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.



Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 5 mars 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Jean Pendanx

Philippe Saint Pierre - Associé

8.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cameleon Software S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.3.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

8.3.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.3.6.7.e. « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives à la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de développement et à leur dépréciation.
- Les notes 4.3.6.7.f et 4.3.9.2 « Goodwill » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation du goodwill.
- La note 4.3.6.7.g « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations



fournies dans l'annexe des comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les notes 4.3.6.7.f et 4.3.9.2 « Goodwill » et 4.3.6.7.h « Dépréciation des éléments d'actifs » de l'annexe précisent que le groupe procède à un test de dépréciation :
 - des écarts d'acquisition chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
 - des immobilisations corporelles et incorporelles dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.3.3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 5 mars 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Jean Pendanx

Philippe Saint Pierre - Associé

8.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cameleon Software S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.4.1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant



dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

8.4.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- La note 4.7.3.2.d « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de développement.
- La note 4.7.3.2.l « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.4.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 5 mars 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Jean Pendanx

Philippe Saint Pierre - Associé

8.5 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés



ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8.5.1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

8.5.1.1. Avec M. de Bouville, administrateur

Nature et objet | Rémunération variable accordée par le Conseil d'administration du 15/06/2012

Une rémunération variable a été décidée pour les administrateurs/managers, dont Monsieur de Bouville, en fonction d'objectifs définis par le Conseil d'Administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le Conseil d'Administration.

8.5.1.2. Avec Mme Asparre, directeur général déléguée

a. Rémunération variable accordée par le Conseil d'administration du 15/06/2012

Une rémunération variable a été décidée pour les administrateurs/managers, dont Madame Asparre, en fonction d'objectifs définis par le Conseil d'Administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le Conseil d'Administration.

b. Disposition du 11/07/2012 quant aux conditions de révocation de Mme Asparre, directrice générale déléguée

Les principes et dispositions arrêtés pour Madame Asparre, en sa qualité de membre du directoire, par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de directrice générale déléguée par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2012 a modifié les conditions d'octroi de ces indemnités. Ainsi, en cas de révocation ou de non renouvellement de son mandat de directrice générale déléguée, et sous réserve de la réalisation de certaines conditions, il sera versé à Madame Asparre une indemnité de départ maximale égale à la rémunération brute totale (fixe et variable) des vingt-quatre derniers mois précédant la date de sa révocation ou de son non renouvellement.

8.5.1.3. Avec M. Soumeillan, président-directeur général

a. Rémunération variable accordée par le Conseil d'administration du 15/06/2012

Une rémunération variable a été décidée pour les administrateurs/managers, dont Monsieur Soumeillan, en fonction d'objectifs définis par le Conseil d'Administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le Conseil d'Administration.



b. Disposition du 11/07/2012 quant aux conditions de révocation de M. Soumeillan, président-directeur général

Les principes et dispositions arrêtés pour Monsieur Soumeillan, en sa qualité de président et membre du directoire, par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de président-directeur général par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2012 a modifié les conditions d'octroi de ces indemnités. Ainsi, en cas de révocation ou de non renouvellement de son mandat de président directeur général, et sous réserve de la réalisation de certaines conditions, il sera versé à Monsieur Soumeillan une indemnité de départ maximale égale à la rémunération brute totale (fixe et variable) des vingt-quatre derniers mois précédant la date de sa révocation ou de son non renouvellement.

8.5.1.4. Avec Mme Faure, MM. Sutton et Gaillard, administrateurs

Nature et objet | Jetons de présence

Votre société a décidé du versement de jetons de présence aux administrateurs conformément à la décision de l'assemblée générale du 30 juin 2008 et sur la base des modalités de calcul fixées par le conseil d'administration du 30 mars 2012.

Les jetons de présence ainsi distribués au titre de l'exercice 2011 se répartissent comme suit :

- Mme FAURE4 294 €
- M. SUTTON4 471 €
- M. GAILLARD4 824 €

8.5.2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

8.5.2.1. Avec M. de Bouville, administrateur

Nature et objet | Rémunération fixe

Le conseil d'administration du 30 mars 2012 a reconduit, sans la faire évoluer, la rémunération fixe annuelle de Monsieur de Bouville attribuée lors du conseil d'administration du 24 février 2011 au titre de son contrat de travail à 100 000 € bruts pour l'année 2012.

Monsieur de Bouville bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.2.2. Avec Mme Asparre, directrice générale déléguée

Nature et objet | Rémunération fixe

Le conseil d'administration du 30 mars 2012 a reconduit, sans la faire évoluer, la rémunération fixe annuelle de Madame Asparre attribuée lors du conseil d'administration du 24 février 2011 en sa qualité de directrice générale déléguée à 100000 € bruts pour l'année 2012.

Madame Asparre bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.2.3. Avec M. Soumeillan, président-directeur général

Nature et objet | Rémunération fixe

Le conseil d'administration du 30 mars 2012 a reconduit, sans la faire évoluer, la rémunération fixe annuelle de Monsieur Soumeillan attribuée lors du conseil d'administration du 24 février 2011 en sa qualité président directeur général à 135 000 € bruts pour l'année 2012.

Monsieur Soumeillan bénéficie en sus d'une voiture de fonction.



8.5.2.4. Avec la société Access Commerce GmbH

Personne concernée

Monsieur Soumeillan, président-directeur général

Nature et objet | Avance de trésorerie

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Access Commerce GmbH, à compter du 1^{er} janvier 2006, au taux annuel Euribor au 30 juin + 0,5% dans la limite éventuelle du taux maximum déductible en fonction de la législation fiscale applicable au pays de la filiale.

Les avances de trésorerie accordées à votre filiale Access Commerce GmbH s'élèvent, au 31 décembre 2012, à 4 528 996 €.

8.5.2.5. Avec la société Cameleon Software UK, Ltd.

Personne concernée

Monsieur Soumeillan, président-directeur général

Nature et objet | Avance de trésorerie

Le conseil d'administration du 26 décembre 2011, a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale, à compter du 1^{er} janvier 2011, au taux annuel Euribor au 30 juin + 0,5% dans la limite éventuelle du taux maximum déductible en fonction de la législation fiscale applicable au pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées à votre filiale s'élèvent, au 31 décembre 2012, à 303 999 €.

8.5.2.6. Avec la société Cameleon Software USA Inc.

Personne concernée

Monsieur Soumeillan, président-directeur général

Nature et objet | Avance de trésorerie

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Cameleon Software USA Inc., à compter du 1^{er} janvier 2006, au taux annuel Euribor au 30 juin + 0,5% dans la limite éventuelle du taux maximum déductible en fonction de la législation fiscale applicable au pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées à votre filiale s'élèvent, au 31 décembre 2012, à 4 480 360 €.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 5 mars 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Jean Pندانx

Philippe Saint Pierre - Associé



8.6 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2012

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les options de souscription attribuées au cours de l'année 2012.

8.6.1. Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'année 2012

Néant.

8.6.2. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2012

Néant.

8.6.3. Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2012

Néant.

8.7 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2012

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2012.

8.7.1. Etat des actions gratuites au 31 décembre 2012

Désignation du plan	Date de l'AG	Date du Conseil	Nombre d'actions attribuées	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Plan n°13	21/06/2011	21/06/2011	550 000	0,58 €

8.7.2. Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'année 2012

Néant.

8.7.3. Détail des actions consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2012

Néant



9. Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

9.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan
Président Directeur Général

9.2 Attestation du responsable du document de référence

«J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en partie 8.1) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Toulouse, le 26 mars 2013

Monsieur Jacques Soumeillan
Président Directeur Général

9.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

9.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

KPMG S.A

KPMG Audit S.A. - 224, rue Carmin - BP 17610 -31676 Labège cedex

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 21 juin 2011 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.



Monsieur Jean Pندانx

8 impasse du Clos d'Ariane - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

KPMG Audit IS

Immeuble Le Palatin – 3 cours du Triangle – 92939 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 21 juin 2011 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Pierre CHLUDA

65 chemin des Ramassiers - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général



10. Table de concordance

		Partie du présent document à consulter
N/A : Non Applicable		
1	Personnes Responsables	
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence et le cas échéant de certaines parties (qui doivent être indiquées)	9.1.
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	9.2.
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur et du groupe, pour la période couverte par les informations financières historiques et indication de l'appartenance à un organisme professionnel.	9.3.
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte par les informations financières historiques	N/A
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations clés résumant la situation financière de l'émetteur	4.
3.2.	Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, fourniture des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent, la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
4.	Facteurs de risque	3.2.
	Mise en évidence, dans une section intitulée « facteur de risque », des facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	1.1 et 1.2.
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	7.1.
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	7.7.
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.3. et 7.5.
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	7.2. et 7.4.
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.1. et 4.3.7.
5.2.	Investissements	4.6.2.
5.2.1.	Description et montant des principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	4.6.2.
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours de l'émetteur, y compris la distribution géographique de ces investissements sur le territoire national et à l'étranger, et leur méthode de financement interne et externe	4.6.2.
5.2.3.	Fourniture des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	4.6.2.



6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	1.1.3
6.1.1.	Description de la nature des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités y compris les facteurs clés y afférents. Mention des principales catégories de produits vendus et/ou de service fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.2.
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indication de l'état de ce développement	1.2.1
6.2.	Principaux marchés Description des principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur avec ventilation du montant total de ce revenu par type d'activité et par marché géographique pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.1.3
6.3.	Mention des événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux points 6.1 et 6.2	N/A
6.4.	Fourniture des informations résumant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrications et ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	3.2.4
6.5.	Indication des éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	N/A
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe auquel appartient l'émetteur et de la place qu'il y occupe	8.1.1.1.
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur et indication des noms, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de détention de capital et si différent des droits de vote	8.1.1.1.
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Signalisation de toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	N/A
8.2.	Description de toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	8.1.10
9.	Examen de la situation financière et du résultat	8.1
9.2.2.	Détail des raisons de changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets dans les états financiers	N/A
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou de tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement, ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.	Trésorerie et Capitaux	
10.1.	Fourniture des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	4.3.10.1.
10.2.	Indication de la source et du montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux	4.3.4.
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	4.3.10.5.
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	N/A



11.	Recherche et développement, brevets et licences	
	Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur (lorsqu'elles sont importantes)	4.6.3.
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Indication des principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document de référence	8.1.1.
12.2.	Signalisation de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	8.1.1.
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation, distinction nette faite entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précisées et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision	N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendant, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A
14.	Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale	
14.1.	<ul style="list-style-type: none">■ Nom, adresse professionnelle et fonction dans la société émettrice des personnes suivantes :<ul style="list-style-type: none">a) Membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;b) Associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par action ;c) Fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ;d) Tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires.■ Mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de cette société émettrice et qui sont significatives par rapport à cette société émettrice.■ Indication de la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.■ Fourniture, pour chaque membre du conseil d'un organe d'administration, de direction, de surveillance et pour toutes personne visée au point b) et d) du premier alinéa, des informations détaillées sur son expertise et son expérience ne matière de gestion ainsi que les informations suivantes :<ul style="list-style-type: none">■ Nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq	3.1.2. et 8.1.4.2



	<p>dernières années; il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance.</p> <ul style="list-style-type: none">■ toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins.■ détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires, a été associé au cours des cinq dernières années.■ détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite	
14.2.	<p>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale; Les conflits d'intérêt potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. / Déclaration d'absence de conflit</p> <p>Indication de tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.</p> <p>Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.</p>	3.1.4.
15.	Rémunération et avantages	
	<p>Indication pour les personnes susmentionnées au 14.1 et concernant l'intégralité du dernier exercice :</p>	4.3.15.1.
15.1.	<ul style="list-style-type: none">■ Du montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur	4.3.15.1.
15.2.	<ul style="list-style-type: none">■ Du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	4.3.10.2.



16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
	Indication pour les personnes susmentionnées et concernant l'intégralité du dernier exercice :	3.1.2.
16.1.	■ De la date d'expiration du mandat actuel de ces personnes, le cas échéant, et de la période durant laquelle elle est restée en fonction	8.1.4.2.
16.2.	■ Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée	4.3.15.1.
16.3.	■ Des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent	3.1.5.5.
16.4.	Déclaration indiquant que l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication.	3.1.8.
17.	Salariés	
17.1.	Indication du nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, ou du nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document de référence ainsi que les changements de ce nombre s'ils sont importants. Indication, si cette information est importante, de la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Indication, si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires du nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent.	4.3.12.2.
17.2.	Participations et stock-options Pour chacune des personnes visées au point 14.1, premier alinéa, point a) et d), fourniture des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions	8.1.5
17.3.	Description de tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.	N/A
18.	Principaux Actionnaires	
18.1.	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, indication du nom de toute personne, non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fourniture d'une déclaration négative appropriée.	6.1.3.
18.2.	Indication si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents ou fourniture d'une déclaration négative appropriée.	6.1.3.
18.3.	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indication si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; et description de la nature de ce contrôle et des mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.	6.1.3.
18.4.	Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A



19. Opérations avec des apparentés

8.5. et
4.3.15.1

Détail des opérations avec des apparentés (qui à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n°1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulguée en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :

- la nature et le montant de toutes opérations qui, considérées isolément ou dans leur ensemble, sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêt en cours, y compris des garanties de tout type indiquer le montant en cours.
- le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Fourniture des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice.

Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités.

Présentations des informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices, établies sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptable applicables auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. Ces informations financières doivent être vérifiées.

Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : le bilan, le compte de résultat, un état indiquant toute les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires, le tableau de financement, les méthodes comptables et notes explicatives.

Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.



	Informations financières pro forma Description, en cas de modification significative des valeurs brutes, de la manière dont la transaction pourrait avoir influé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants	N/A
20.3.	États financiers Inclusion dans le document d'enregistrement des états financiers annuels consolidés, si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée	4.3.
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	8.3.
20.4.1	Fourniture d'une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	8.3.
20.4.2	Indication des autres informations contenues dans le document d'enregistrement qui ont été vérifiées par les contrôleurs légaux	8.4.
20.4.3.	Indication de la source lorsque les informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.	N/A
20.5	Date des dernières informations financières Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter : <ul style="list-style-type: none">■ à plus de dix-huit mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui sont vérifiés ;■ à plus de quinze mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés.	4.4.
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser.	N/A
20.6.2	S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes Description de la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard.	8.1.2.2
20.7.1	Montant du dividende par action pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé	6.5.
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage Indication, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.5.



20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés ou fournir une déclaration négative appropriée.	8.1.2.2 et 4.6.6
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	6.1.1.
21.1.1.	Montant du capital souscrit et pour chaque catégorie d'actions :	6.1.2.
	<ul style="list-style-type: none">■ Nombre d'actions autorisées■ Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises mais non totalement libérées■ Valeur nominale par action ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale■ Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10% du capital a été libéré, au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser	
21.1.2.	Nombre et principales caractéristiques -si elles existent- des actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	N/A
21.1.4.	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	6.1.5.
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	N/A
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence	6.1.2.
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Description de l'objet social de l'émetteur et indication de l'endroit où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	7.6.
21.2.2.	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	7.4
21.2.3.	Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	7.13 et 7.14
21.2.4.	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	7.10. et 7.11.
21.2.5.	Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées y compris les conditions d'admission	7.10. et 7.11.
21.2.6.	Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A
21.2.7.	Indication, le cas échéant, de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	7.12.
21.2.8.	Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A



22.	Contrats importants	
	Résumé, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, de chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie	N/A
	Résumé de tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement	N/A
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1.	Indication dans le document d'enregistrement, lorsqu'une déclaration ou un rapport est attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert, du nom de l'expert, de son adresse professionnelle, de ses qualifications et, le cas échéant, de tout intérêt important que cette personne a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lequel il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.	N/A
23.2.	Identification des sources d'information et attestation confirmant que les informations provenant d'une tierce partie ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	N/A
24.	Documents accessibles au public	7.15
	Fourniture d'une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou leur copie) peuvent, le cas échéants, être consultés : <ul style="list-style-type: none">■ Acte constitutif et statuts de l'émetteur ;■ Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ;■ Informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. Indication où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique	
25	Informations sur les participations de l'émetteur susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats	N/A
	Fourniture des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une signification sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.	



11. Table de réconciliation du rapport financier annuel

N°	Information	Partie du Document de Référence
1	Comptes annuels	4.7
2	Comptes consolidés	4.3
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	8.4
4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	8.3
5	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225.100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	8.1
6	Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	9.2
7	Honoraires des Commissaires aux comptes	4.3
8	Rapport du Président établi en application de dispositions légales	3
9	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	8.2
10	Liste de l'ensemble des informations publiées par la société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	7.15

